

un peu moins longue que la moitié de la partie libre du rostre, est légèrement et obliquement dirigée en haut. Mais c'est aussi la dentition qui est caractéristique. Les formules rostrales des 16 exemplaires sont les suivantes :

$\frac{1+1+1}{5}$  un mâle, deux femelles;  $\frac{9}{5}$  un mâle;  $\frac{8+1+1}{5}$  trois femelles;  $\frac{7+1+1}{6}$  un mâle, une femelle;  $\frac{8+1+1}{6}$  un mâle, une femelle;  $\frac{9+1+1}{5}$  une femelle;  $\frac{9+1+1}{6}$  un mâle, deux femelles;  $\frac{10+1+1}{7}$  une femelle.

La pointe du rostre du mâle avec la formule  $\frac{9}{5}$  est cassée juste au-dessus de l'extrémité antérieure des scaphocérites et il est donc vraisemblable que la partie perdue a porté une dent apicale, peut-être même deux. Chez 14 exemplaires on observe deux dents apicales, la distance assez grande entre ces deux dents est tantôt un peu plus courte, tantôt un peu plus longue que l'espace entre la 1<sup>re</sup> dent apicale et la dent suivante proximale ou justement d'égale longueur; la 2<sup>e</sup> dent apicale est placée près de l'extrémité du rostre. Le cotype N° 5 de la description originale se trouve dans ma collection particulière, il y a ici également deux dents apicales, dont la distance est juste aussi longue que l'espace entre la 1<sup>re</sup> dent apicale et la dent suivante ou antépénultième. Constamment la deuxième dent de la série proximale est située au-dessus du bord orbitaire, de telle façon que ce bord soit justement surpassé par la pointe de cette dent; le bord postérieur ou supérieur de celle-ci s'élève *très obliquement* en haut, beaucoup plus obliquement que chez le *Pal. Sollaudii*. Le grand nombre de dents du bord inférieur du rostre est de même un bon caractère du *Pal. Lujae*, on en observe toujours cinq, six ou sept.

Le tesson se rétrécit en plus haut degré que celui du *Pal. Sollaudii* et les deux paires d'épines sont placées plus en arrière.

Dans le Tableau F les dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire sont indiquées pour deux mâles et deux femelles de jeune âge, chez tous ces exemplaires le carpe est beaucoup plus long que la paume, mais un peu plus court que la pince, à l'exception de la plus petite femelle dont le carpe est légèrement plus long que la pince. Chez le mâle N° 1 de Tshikapa les doigts sont distinctement plus longs que la paume. Quoique l'autre mâle de Tshikapa ne soit que peu moins long, le corps paraît beaucoup moins robuste, les pattes de la 2<sup>e</sup> paire sont comparativement beaucoup plus courtes et le carpe a une forme moins grêle.

Distribution : Kondué dans le district du Kasai, sur la rivière Sankuru (DE MAN).

#### PALAEEMON (EUPALAEEMON) DUX LENZ.

*Palaemon (Eupalaemon) dux* LENZ, J. G. DE MAN, dans : Annales Soc. roy. Zoolog. et Malacol. de Belgique, T. XLVI (1911), Bruxelles 1912, p. 222, Pl. IV, fig. 5 à 5<sub>b</sub> (ubi literatura).

*Palaemon (Eupalaemon) dux* LENZ, var. *congoensis* J. G. DE MAN, 1913, p. 229, Pl. IV, fig. 6 à 6<sub>a</sub>.

*Palaemon (Eupalaemon) dux* LENZ, H. BALSS, dans : Deutsche Zentralafrika-Expedition 1910/11, Bd. I, 1914, p. 98.

La collection contient le grand nombre de 310 exemplaires provenant des localités suivantes :

Un jeune mâle capturé par M. HUTEREAU à Dungu sur la rivière Uelé.

Trois mâles, dont deux sont adultes, et une jeune femelle recueillis par le Dr. CHRISTY à Avakubi sur l'Ituri le 22 septembre 1912.

Sept mâles dont un est adulte et sept femelles, dont cinq sont pourvues d'œufs, capturés en décembre 1913 par le Dr. BEQUAERT à Panga sur l'Aruwimi.

Onze mâles de taille moyenne ou jeunes et dix femelles dont quatre sont pourvues d'œufs, recueillis le 10 décembre 1913 par le Dr. BEQUAERT à Banalia sur l'Aruwimi.

Un mâle de taille moyenne capturé en 1920 par Madame TINANT à Elisabetha, près de Basoko, mais rive gauche du fleuve Congo.

Trois mâles et une femelle sans œufs, tous de taille moyenne et capturés par le Dr. CHRISTY à Pilipili, situé environ 1° à 2° Lat. N., 28° à 29° Long. E.

Huit mâles dont un est adulte, les autres de taille moyenne, et dix femelles dont trois sont pourvues d'œufs, recueillis en janvier 1913 par le Dr. CHRISTY à Makala sur la rivière Lindi.

Vingt-deux mâles et vingt-cinq femelles jeunes ou de taille moyenne ainsi que deux femelles ovifères, capturés par le Dr. CHRISTY le 28 août 1912 à Bafwasende sur la rivière Lindi.

Sept mâles et onze femelles de taille moyenne ou jeunes ainsi que neuf femelles pourvues d'œufs, recueillis fin de décembre 1913 et le 12 mars 1914 par le Dr. J. MAES à Oshwe sur la rivière Lukenie.

Un jeune mâle et une jeune femelle trouvés par le Dr. SCHOUTEDEN à Tshikapa sur la rivière Kasai.

Soixante-neuf mâles et soixante-dix-huit femelles, recueillis en février 1922 par le Dr. H. SCHOUTEDEN à Kidada, près de Kitobolo, sur la rivière Lukonga, affluent du fleuve Congo, rive gauche; par-

mi ces exemplaires il y a deux mâles adultes, douze femelles pourvues d'œufs et beaucoup d'exemplaires de taille moyenne, mais la plupart sont des jeunes.

Une jeune femelle trouvée par le même le 1 octobre 1920 à Ganda Lundi, sur la rivière Mateke, Bassin du Chiloango.

Un jeune mâle capturé par le Dr. SCHOUTEDEN le 20 octobre 1920 à Lundu près du fleuve Chiloango, au-delà de Buto-Polo.

Un jeune mâle et trois femelles ovifères, capturés le 13 et le 24 octobre 1920 par le même à Buto-Polo, bassin du Chiloango entre celui-ci et la rivière Lubuzi.

Trois mâles et cinq femelles dont trois sont pourvues d'œufs, tous de petite taille, recueillis le 25/26 octobre 1920 par le Dr. SCHOUTEDEN à M'Buma, sur la rivière Mala, entre Kai Bumba et Ganda Lundi, bassin du Chiloango.

Quatre jeunes mâles et quatre femelles dont deux sont pourvues d'œufs, recueillis le 14 octobre 1920 par le même à Kisala sur la rivière Vembra, voisin de Buto-Polo.

C'est pour la première fois qu'un si grand nombre d'exemplaires parfaitement conservés de cette espèce, évidemment très commune dans le fleuve Congo et ses affluents, a été recueilli et mis à la disposition d'un naturaliste. Cependant la collection ne contient que six ou sept mâles arrivés au terme de leur croissance, dont les pattes de la 2<sup>e</sup> paire montrent la forme de la figure 5b de mon travail de 1912 et qui ont pris la couleur d'un bleu très foncé ou noirâtre caractéristiques d'elles, mais parmi les 168 femelles il y a 43 qui sont pourvues d'œufs, il y a un grand nombre de mâles et de femelles de taille moyenne, tandis qu'à peu près la moitié de la collection se compose de jeunes individus. Il serait injustifiable de ne pas profiter de cette belle occasion pour étudier les variations que présentent les formules rostrales et les pattes de la 2<sup>e</sup> paire à ce qui regarde leurs dimensions.

Les formules rostrales de ces 310 exemplaires sont les suivantes :

- A. Dungu, sur la rivière Uelé :  $\frac{9}{3}$  ♂ (52).
- B. Avakubi :  $\frac{7+1}{4}$  ♀ (67);  $\frac{7+1}{3}$  ♂ (88);  $\frac{7}{4}$  ♂ (88), ♂ (80).
- C. Panga sur l'Aruwimi :  $\frac{8+1}{3}$  ♂ (63);  $\frac{7+1}{3}$  quatre mâles (70-98) et trois femelles pourvues d'œufs (65-76);  $\frac{7+1}{2}$  ♂ (86);  $\frac{6+1}{3}$  ♀ (ova, 73), ♀ (35), chez la dernière femelle la 2<sup>e</sup> dent devant le bord orbitaire. Chez un mâle adulte (86) le rostre est anormal, une dent manquant au milieu de la longueur de son bord supérieur.
- D. Banalia sur l'Aruwimi.
- |  |   |
|--|---|
| $\frac{8+1}{4}$ ♀ ova (62), ♀ (40).    | $\frac{7+1}{4}$ ♂ (88, 70), ♀ (ova, 52).      |
| $\frac{8+1}{3}$ ♂ (81, 60), ♀ (55).    | $\frac{7+1}{3}$ ♂ (82, 44), cinq exemplaires. |
| $\frac{8}{4}$ ♂ (54, 34), ♀ (ova, 70). | $\frac{7}{4}$ ♀ (56).                         |
| $\frac{8}{3}$ ♀ (ova, 80).             | $\frac{7}{2}$ ♀ (17).                         |
- E. Elisabetha  $\frac{7+1}{4}$  ♂ (70).
- F. Pilipili.
- |                       |                            |                       |
|-----------------------|----------------------------|-----------------------|
| $\frac{8}{4}$ ♂ (65). | $\frac{7+1}{4}$ ♂ (78, 68) | $\frac{7}{4}$ ♀ (60). |
|-----------------------|----------------------------|-----------------------|
- G. Makala
- |  |  |
|--|--|
| $\frac{8+1}{3}$ ♂ (85), ♀ (85).                        | $\frac{7+1}{3}$ ♀ (ova, 75), ♀ (63).               |
| $\frac{8}{4}$ ♂ (68).                                  | $\frac{7}{4}$ ♂ (47).                              |
| $\frac{8}{3}$ ♂ (85, 73, 70), ♀ (ova, 77), ♀ (68, 45). | $\frac{7}{3}$ ♂ (73, 70), ♀ (ova, 61), ♀ (73, 64). |
- H. Bafwasende. (Les exemplaires dont la longueur n'est pas indiquée, sont de petite taille, mesurant 30 à 45 millimètres).
- |   |  |
|---|--|
| $\frac{9}{4}$ ♂   | $\frac{7}{3}$ six mâles, sept femelles et ♀ (ova, 68). |
| $\frac{9}{3}$ ♀   | $\frac{7}{2}$ ♂  |
| $\frac{8}{4}$ ♂ (36), ♀                                       | $\frac{7}{1}$ ♀  |
| $\frac{8}{3}$ trois femelles.                                 | $\frac{6+1}{4}$ ♂                                      |
| $\frac{7+1}{4}$ ♂ (57), ♀ (45) et deux mâles                  | $\frac{6+1}{3}$ deux mâles, quatre femelles.           |
| $\frac{7+1}{3}$ ♂ (60), ♂, ♀ (ova, 61), cinq femelles (34-51) | $\frac{6}{3}$ ♂ (47), ♂ (60), ♀                        |
| $\frac{7}{4}$ trois mâles.                                    | $\frac{5}{3}$ ♀  |

(1) Les nombres placés entre parenthèses indiquent la longueur en millimètres depuis la pointe du rostre jusqu'à la fin du rostre. Le mot « ova » indique que la femelle est pourvue d'œufs.

## I. Oshwe.

 $\frac{9+1}{6}$  ♂ (50) $\frac{9+1}{4}$  ♀ (ova, 53) $\frac{9+1}{3}$  ♀ (ova, 67) $\frac{8+1+1}{4}$  ♀ (ova, 61), ♀ (68), ♂ (46) $\frac{8+1}{4}$  ♂ (60), ♀ (ova, 57), ♀ (67) $\frac{8+1}{3}$  ♀ (55) $\frac{8}{3}$  ♂ (68)J. Tshikapa  $\frac{8+1}{5}$  ♀ (56)K. Mayumbe : Ganda Lundi  $\frac{8}{4}$  ♀ (40)L. Mayumbe : Lundu  $\frac{8}{5}$  ♂ (70)

M. Mayumbe : Butu Polo.

 $\frac{6}{5}$  ♀ (ova, 60)  $\frac{8}{5}$  ♀ (ova, 50)

N. Mayumbe : M'Buma

 $\frac{6}{5}$  ♂ (55) $\frac{6}{3}$  ♀ (43) $\frac{8}{4}$  ♂ (43), ♀ (ova, 53), ♀ (60)

O. Mayumbe : Kisala.

 $\frac{8+1}{4}$  ♂ (68, 48) $\frac{8}{4}$  ♂ (65) $\frac{8}{3}$  ♀ (27) $\frac{6+1}{3}$  ♀ (ova, 65) $\frac{7+1+1}{4}$  ♀ (ova, 72), ♀ (64). $\frac{7+1}{5}$  ♀ (ova, 61) $\frac{7+1+1}{3}$  ♂ (76), ♀ (57, 58) $\frac{7+1}{4}$  ♀ (ova, 70) $\frac{7+1}{3}$  ♀ (ova, 75), ♀ (ova, 62) ♀ (63, 60, 53) $\frac{7}{3}$  ♀ (ova, 61), ♀ (53) $\frac{6+1+1}{4}$  ♂ (80) $\frac{6+1}{3}$  ♂ (50) $\frac{7+1}{4}$  ♂ (60), ♀ (ova, 67) $\frac{7+1}{4}$  ♀ (ova, 53) $\frac{7}{3}$  ♂ (36) $\frac{6+1}{5}$  ♀ (ova, 53) $\frac{7+1}{4}$  ♂ (62) $\frac{7}{5}$  ♀ (ova, 53) $\frac{6+1}{3}$  ♀ (62)P. Kidada. (Les formules rostrales de tous les exemplaires sont indiquées, y compris ceux qui appartiennent à la variété *tenuicarpus*). $\frac{11}{4}$  ♂ (43), ♀ (ova, 73) $\frac{10+1}{5}$  ♂ (20) $\frac{10+1}{4}$  ♂ (42) $\frac{10}{4}$  ♀ (25) $\frac{9+1+1}{6}$  ♀ (45) $\frac{9+1+1}{4}$  ♂ (40), ♀ (33) $\frac{9+1+1}{3}$  ♂ (41) $\frac{9+1}{6}$  ♀ (ova, 70) $\frac{9+1}{5}$  ♂ (81) $\frac{9+1}{5}$  ♂ (52, 43), ♀ (ova, 61), ♀ (48) $\frac{9+1}{4}$  huit mâles (40-58), huit femelles

(22-53), ♀ (ova 64)

 $\frac{9+1}{3}$  cinq mâles (42-76), deux femelles (27, 28) $\frac{9}{5}$  ♂ (40), ♀ (20) $\frac{9}{4}$  quatre mâles (34-66), cinq femelles (26-50) $\frac{9}{3}$  ♀ (25) $\frac{8+1+1}{4}$  ♂ (38), ♀ (46) $\frac{8+1+1}{3}$  ♀ (46) $\frac{8+1}{5}$  ♂ (74), ♀ (70) $\frac{8+1}{4}$  ♀ (45) $\frac{8+1}{4}$  huit mâles (40-50), onze femelles (22-55),

♀ (ova, 69), ♀ (ova, 69)

 $\frac{8+1}{3}$  ♂ (40), ♂ (47), cinq femelles (41-48) $\frac{8}{5}$  ♂ (45), ♀ (41) $\frac{8}{4}$  cinq mâles (38-51), cinq femelles (26-44)

♀ (ova, 67)

 $\frac{8}{3}$  ♂ (27), ♀ (32, 41) $\frac{7+1+1}{4}$  ♂ (49, 45), ♀ (64) $\frac{7+1+1}{3}$  ♂ (46) $\frac{7+1}{5}$  ♂ (68) $\frac{7+1}{4}$  ♀ (ova, 67), ♀ (ova, 65) $\frac{7+1}{5}$  quatre mâles (41-86), ♀ (42) $\frac{7+1}{4}$  onze mâles (37-87), sept femelles

(20-64), ♀ (ova, 67), ♀ (ova, 61)

 $\frac{7+1}{3}$  ♂ (83, 50), ♀ (ova, 62), ♀ (44, 41) $\frac{7}{4}$  ♀ (50, 29) $\frac{7}{3}$  ♂ (88, 33), ♀ (17) $\frac{6+1}{4}$  ♂ (82, 72), ♀ (ova, 63), ♀ (69) $\frac{6+1}{3}$  ♂ (49, 42) $\frac{6+1}{2}$  ♂ (68)

Les formules précédentes montrent que la dentition du rostre paraît extrêmement variable chez cette espèce, le nombre des formules rostrales différentes s'élève en effet à quarante-cinq.

Dans le Tableau suivant à côté de chaque formule le nombre des exemplaires (mâles et femelles) qui la présentent, a été mentionné.

$\frac{1+1}{4}$	Un mâle et une femelle ovifère.	$\frac{8+1+1}{4}$	Deux mâles et trois femelles adultes ou presque adultes, dont une est ovifère.	$\frac{7+1}{3}$	Quatorze mâles et dix-neuf femelles, dont huit sont ovifères.
$\frac{10+1}{5}$	Un très jeune mâle.	$\frac{8+1+1}{3}$	Une femelle de taille moyenne.	$\frac{7+1}{2}$	Un mâle adulte.
$\frac{10+1}{4}$	Un mâle de taille moyenne.	$\frac{8+1}{5}$	Un mâle et une femelle presque adultes.	$\frac{7}{5}$	Une femelle ovifère.
$\frac{10}{4}$	Une très jeune femelle.	$\frac{8+2}{4}$	Une femelle de taille moyenne.	$\frac{7}{4}$	Six mâles et cinq femelles de taille moyenne.
$\frac{9+1+1}{6}$	Une femelle de taille moyenne.	$\frac{8+1}{1}$	Onze mâles et dix-sept femelles, dont deux sont ovifères.	$\frac{7}{3}$	Onze mâles et seize femelles, dont une est ovifère.
$\frac{9+1+1}{4}$	Un mâle et une femelle, l'un et l'autre de taille moyenne.	$\frac{8+1}{3}$	Six mâles et neuf femelles adultes ou presque adultes.	$\frac{7}{2}$	Un très jeune mâle et une très jeune femelle.
$\frac{9+1+1}{3}$	Un mâle de taille moyenne.	$\frac{8}{5}$	Deux mâles et deux femelles de taille moyenne.	$\frac{7}{1}$	Une jeune femelle.
$\frac{9+1}{6}$	Une femelle adulte ovifère et un mâle de taille moyenne.	$\frac{8}{4}$	Douze mâles et dix femelles, dont deux sont ovifères.	$\frac{6+2}{5}$	Une femelle adulte ovifère.
$\frac{9+2}{5}$	Un mâle adulte.	$\frac{8}{5}$	Cinq mâles et dix femelles jeunes ou de taille moyenne.	$\frac{6+1+1}{4}$	Un mâle adulte.
$\frac{9+1}{5}$	Deux mâles, une femelle de taille moyenne et une femelle adulte ovifère.	$\frac{7+1+1}{4}$	Deux mâles et trois femelles, dont une est ovifère.	$\frac{6+1}{4}$	Trois mâles dont deux sont adultes et deux femelles dont une est ovifère.
$\frac{9+1}{4}$	Huit mâles de taille moyenne, dix femelles de taille différente, parmi lesquelles deux ovifères.	$\frac{7+1+1}{3}$	Deux mâles et deux femelles de taille moyenne.	$\frac{6+2}{3}$	Deux mâles et une femelle de taille moyenne.
$\frac{9+1}{3}$	Cinq mâles, dont un est adulte, et trois femelles dont une est ovifère.	$\frac{7+2}{5}$	Un mâle presque adulte.	$\frac{6+1}{3}$	Trois mâles et sept femelles, dont une est ovifère.
$\frac{9}{5}$	Deux mâles de taille moyenne et deux femelles dont une est ovifère.	$\frac{7+2}{4}$	Deux femelles ovifères.	$\frac{6+1}{2}$	Un mâle presque adulte.
$\frac{9}{4}$	Cinq mâles et cinq femelles de taille moyenne.	$\frac{7+1}{5}$	Quatre mâles de taille moyenne et deux femelles, dont une est ovifère.	$\frac{6}{3}$	Deux mâles et une femelle jeunes ou de taille moyenne.
$\frac{9}{3}$	Un jeune mâle et trois jeunes femelles.	$\frac{7+1}{4}$	Vingt et un mâles et quinze femelles dont cinq sont ovifères.	$\frac{5}{3}$	Une jeune femelle.

Ce Tableau qui indique la formule rostrale de 308 exemplaires, prouve que les formules suivantes sont le plus souvent observées :

$$\frac{9+1}{4} \quad \frac{8+1}{3} \quad \frac{8}{3} \quad \frac{7+1}{5} \quad \frac{8+1}{4} \quad \frac{8}{4} \quad \frac{7+1}{4} \quad \frac{7}{3}$$

Moins souvent la dentition présente les formules suivantes :

$$\frac{9+1}{3} \quad \frac{7+1}{5} \quad \frac{6+1}{3} \quad \frac{9}{4} \quad \frac{7}{4}$$

tandis que toutes les autres doivent être considérées comme des formules rares et exceptionnelles.

Le plus souvent le bord supérieur du rostre est armé de huit dents, y comprise la dent apicale, c'est-à-dire chez 121 exemplaires ou 39,2 pour cent, chez 75 exemplaires (24,3 pour cent) neuf dents étaient présentes, chez 57 exemplaires (18,5 pour cent) sept, chez 40 (13 pour cent) dix, tandis que seulement 9 exemplaires (2,9 pour cent) portaient onze dents, 3 six dents et une jeune femelle n'en portait que cinq. Communément la dent antérieure est plus petite que les précédentes ou séparée de la pénultième par une plus grande distance, comme dent apicale; quelquefois la distance entre l'antépénultième et la dent qui la précède, est plus petite que celle entre l'antépénultième et la pénultième et que l'espace entre la pénultième et la dent antérieure : on observe alors deux dents apicales, bien séparées l'une de l'autre, parfois, enfin, ces deux dents apicales sont presque contiguës et placées près de l'extrémité du rostre. Deux dents apicales très rapprochées se trouvaient chez neuf exemplaires (2,9 pour cent), deux dents apicales non pas contiguës chez vingt (6,5 pour cent). Le plus souvent deux dents sont placées sur la carapace, la troisième juste en avant du bord orbitaire, parfois au-dessus de ce bord; chez les jeunes exemplaires souvent la 2<sup>e</sup> dent se trouve déjà au-dessus du bord orbitaire. Ordinairement le rostre s'étend plus ou moins au-delà de l'extrémité antérieure du pédoncule antennulaire, rarement il est juste aussi long que ce pédoncule, comme chez un mâle adulte d'Avakubi, et quelquefois le rostre atteint l'extrémité des scaphocécrites. Le bord supérieur du rostre est communément plus ou moins convexe et l'extrémité distale est d'ordinaire plus ou moins relevée, quelquefois cependant le bord supérieur est presque droit et sa pointe dirigée droit en avant. A ce qui regarde

les dents du bord inférieur, chez 149 exemplaires (48,6 pour cent) ce bord était armé de *quatre* dents, chez 124 exemplaires (40,5 pour cent) de *trois*, chez 25 (8,2 pour cent) de *cinq* dents, tandis qu'une jeune femelle de Bafwasende ne présentait qu'une seule dent au bord inférieur du rostre. Ces nombres prouvent que communément le bord inférieur est armé de *trois* ou de *quatre* dents, rarement de *cinq* et que la présence de six dents, de deux ou d'une seule doit être considérée comme un cas exceptionnel.

Dans le mâle adulte les pattes-mâchoires externes surpassent de la moitié ou de deux tiers, dans la femelle adulte ovifère de la moitié de leur dernier article l'extrémité distale du pédoncule antennaire, atteignant à peu près le milieu de l'écaïlle antennaire.

Les pattes de la 1<sup>e</sup> paire dépassent, dans le mâle adulte, de leur pince et d'un quart ou d'un cinquième du propodite l'écaïlle antennaire, tandis que dans la femelle adulte elles ne la dépassent de peu plus que la pince.

L'investigation scrupuleuse de cette grande collection m'a montré que les exemplaires appartiennent tous à l'espèce typique du *Pal. (Eupalaemon) dux*, sauf que parmi ceux qui ont été recueillis à Kidada et à Oshwe un grand nombre doit être considéré comme appartenant à une variété, distinguée par la *gracilité* des pattes de la 2<sup>e</sup> paire, surtout de leur carpe, de sorte que je propose pour elle le nom de *tenuicarpus*. La forme que dans mon travail de 1912 j'ai décrit sous le nom de *Pal. (Eupalaemon) dux* Lenz var. *congoensis* n'est, à ce qui me semble, que le stade pas encore tout-à-fait développé de l'espèce typique. Dans le Tableau G les dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire ont été indiquées de 29 exemplaires de l'espèce typique, mâles et femelles, provenant de diverses localités et de 8 exemplaires (4 ♂♂, 4 ♀♀) recueillis à Kidada et appartenant à la variété *tenuicarpus*.

Dans mon travail de 1912 le mâle adulte, provenant de la rivière Kole, mesurait 115 mm. et ses pattes de la 2<sup>e</sup> paire étaient longues de 181 mm. Dans la présente collection c'est le mâle (N° 4 du Tableau), recueilli à Panga sur l'Aruwimi, long de 90 mm., qui porte la plus grande patte; ce mâle ne possède que la patte droite et cette patte, qui ne mesure que deux tiers de la longueur des pattes du grand mâle de la rivière Kole, surpasse d'un tiers du mérus l'écaïlle antennaire et ressemble parfaitement à la figure 5, Pl. IV de mon travail cité. Les épines de la série longitudinale au bord externe de la paume, qui sont beaucoup plus grandes que celles de la face supérieure et inférieure, mais un peu plus petites que les épines aiguës et obliques du bord interne, sont placées perpendiculairement à l'axe longitudinal de la pince, à l'exception de quelques-unes près de l'articulation carpienne; à la moitié proximale du doigt mobile les épines du bord externe sont également placées perpendiculairement à l'axe du doigt, mais au-delà des dents ces épines deviennent plus petites et placées obliquement. Les autres mâles presque adultes, dont les pattes de la 2<sup>e</sup> paire ressemblent à celles du mâle N° 4, sont peu en nombre (N° 2, 3, 22 et 23); leurs pattes de la 2<sup>e</sup> paire sont, comme celles du mâle N° 4, d'un bleu très foncé et noirâtre, tandis que chez les plus jeunes exemplaires elles montrent une couleur brune plus claire.

Chez les deux mâles de Kidada (N° 22 et 23), chez lesquels ces pattes sont également d'un bleu très foncé et noirâtre, ressemblant à celles du N° 4, les épines de la moitié proximale de la série longitudinale au bord externe de la paume sont cependant encore placées obliquement, seulement celles de la moitié distale de la paume et celles de la moitié proximale du doigt mobile sont déjà perpendiculaires.

Quoique le mâle (N° 5 du Tableau), provenant de Panga, soit encore un peu plus grand que celui dont la grande patte droite vient d'être décrite, ses pattes de la 2<sup>e</sup> paire (Fig. 12<sub>a</sub>, 12<sub>b</sub>) sont beaucoup plus courtes, la patte gauche n'étant aussi longue que le corps, l'autre distinctement plus courte; elles sont d'un brun clair rougeâtre. Le mérus de la patte gauche atteint presque l'extrémité

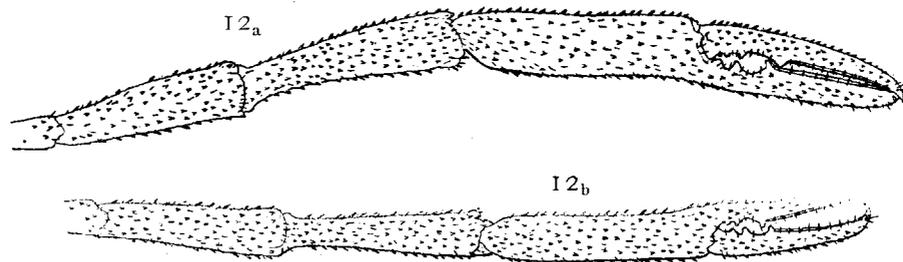


Fig. 12a-m. *Palaeomon (Eupalaemon) dux* Lenz. 12a patte gauche, 12b patte droite de la 2<sup>e</sup> paire (forma *congoensis*) du mâle adulte, long de 93 mm., de Panga, × 1 1/2.

distale du scaphocérîte, celui de l'autre ne s'étend qu'à l'extrémité distale du pédoncule antennulaire. A ce qui regarde les pattes de la 2<sup>e</sup> paire, cet exemplaire appartient évidemment à la forme que dans mon travail de 1912 j'ai décrit comme une variété nouvelle *congoensis*, mais cette forme n'est en effet pas d'autre chose que le stade plus jeune de cette espèce, suivant à celui dont la patte est figurée Fig. 5 de mon travail cité. Le carpe a un forme *plus trapue* que dans cette figure, parce qu'il se rétrécit moins fortement vers son extrémité proximale: elle ressemble donc à la figure 6. (l. c.), les épines de la série longitudinale au bord externe de la paume et du doigt mobile sont toutes dirigées obliquement en avant. Le rostre s'étend presque jusqu'au milieu de la distance entre l'extrémité distale du pédoncule antennulaire et celle du scaphocérîte et présente la forme du *Pal. dux* typique;

son bord supérieur convexe est armé de 8 dents, dont deux sont placées sur la carapace, la troisième immédiatement devant le bord orbitaire; la distance entre la 7° et la 8° dent n'est guère plus grande que celle entre la 8° et la pointe du rostre. Le bord inférieur porte 3 dents dont l'antérieure se trouve juste au milieu entre la 7° et la 8° dent du bord supérieur. L'extrémité du scaphocérîte ressemble plutôt à la figure 5<sub>a</sub> qu'à la figure 6: ce caractère n'est donc pas essentiel. De la patte droite les doigts sont plus courts. Les autres mâles plus jeunes de Panga présentent les mêmes caractères des pattes de la 2° paire que le mâle N° 5, de même que les mâles de taille moyenne capturés à Banalia. Un de ces derniers, long de 80 mm., ne porte que la patte gauche; cette patte, longue seulement de 43 mm., ne surpasse l'écaïlle antennaire que de la moitié de la pince, elle est presque lisse, sans épines et le carpe est distinctement courbé, de sorte qu'elle me semble être régénérée.

Du mâle, long de 70 mm., d'Elisabetha le carpe a la forme plus grêle propre aux individus de la variété *tenuicarpus* et les pinces montrent l'une et l'autre la forme plus gracile de cette variété. Les épines du bord externe de la paume et du doigt mobile sont, sur les deux pinces, dirigées obliquement en avant, plus grêles et plus aiguës que dans le mâle adulte et à peine plus courtes que les épines du bord interne; les doigts joignent exactement. Le rostre de ce mâle s'étend jusqu'à l'extrémité distale des scaphocérîtes et présente la formule  $\frac{2+1}{4}$ , il paraît moins haut que d'ordinaire, deux dents sont

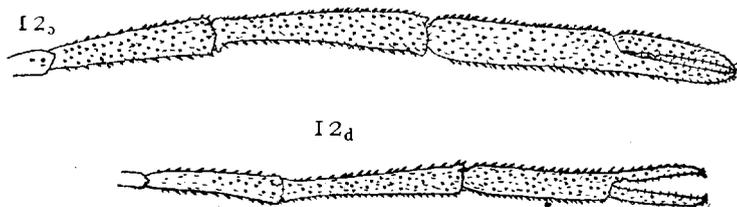


Fig. 12c patte gauche de la 2° paire de la femelle ovifère (N° 8 du Tableau) de Banalia,  $\times 2$ ; 12d patte droite de la 2° paire de la femelle ovifère (N° 9 du Tableau) de Banalia,  $\times 2$ .

Christy a recueilli à Makala, est tout à fait typique et les pattes de la 2° paire sont d'un bleu très foncé noirâtre. Le carpe ressemble à la figure 5<sub>b</sub> (l. c.) et les épines du bord externe de la paume sont placées perpendiculairement à l'axe de la pince, à l'exception de 6 ou 7 près de l'articulation carpienne: la portion palmaire de la patte gauche est courbée en un angle obtus, fait curieux parce que la patte n'a pas l'aspect d'être régénérée. Le rostre a la formule  $\frac{2+1}{3}$ , deux dents sur la carapace, la troisième immédiatement devant le bord orbitaire. Parfois, chez les mâles de taille moyenne, le carpe est légèrement plus long que la paume, comme, par exemple, chez le mâle, long de 76 mm., d'Oshwe (N° 18 du Tableau), mais chez les mâles très jeunes le carpe paraît distinctement plus long que la paume, guère plus court que la pince, comme dans le jeune mâle, long de 52 mm., de Dungu (N° 1 du Tableau), chez lequel le carpe des deux pattes qui sont égales, mesure presque deux tiers

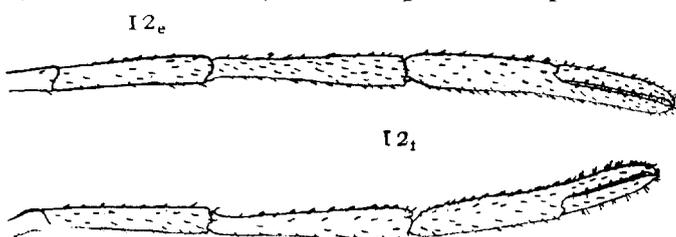


Fig. 12e patte gauche d'un jeune mâle, long de 40 mm., de Bafwasende,  $\times 4$ ; 12f patte droite d'une jeune femelle, longue de 45 mm., de Kidada et appartenant, de même que les figures précédentes, à l'espèce typique,  $\times 4$ .

de la longueur de la pince, dont les doigts sont aussi longs que la paume. De ces jeunes mâles le carpe paraît plus grêle que chez les mâles plus âgés, 6-fois aussi long que large ou épais à l'extrémité distale de la face externe. La femelle du *Pal. dux* ne semble pas atteindre la longueur du mâle, les plus grands exemplaires ne mesurent que 77 mm. Les pattes de la 2° paire sont égales ou presque égales, beaucoup plus courtes et considérablement plus faibles que celles du mâle: dans les plus grands exemplaires elles sont d'un quart plus courtes que le corps, chez les femelles, longues de 60 mm., elles mesurent deux troisièmes ou souvent guère plus de la moitié de la longueur du corps. D'une femelle de Banalia, longue de 77 mm. (N° 8 du Tableau) la patte droite, qui est un petit peu plus longue que l'autre (Fig. 12<sub>d</sub>), dépasse l'extrémité de l'écaïlle antennaire de la pince et de trois quarts du carpe, le mérus s'étendant jusqu'à l'extrémité distale du pédoncule antennulaire. Le carpe montre la même forme que chez le mâle tout à fait adulte (Fig. 5<sub>b</sub>, Pl. IV de mon travail de 1912), se rétrécissant plus vers l'extrémité que chez les mâles plus jeunes; il est un petit peu plus long que la paume et les doigts qui mesurent deux tiers de la paume, joignent parfaitement. La spinulation est bien développée sur la patte entière et les spinules de la série longitudinale du bord externe de la paume et du doigt mobile sont toutes dirigées obliquement en avant. Chez une autre femelle ovifère de la même localité qui est un peu plus petite (N° 9 du Tableau), les pattes de la 2° paire (Fig. 12<sub>d</sub>) qui sont égales, ont une forme un peu plus grêle que chez la précédente. A un plus jeune âge le carpe paraît, chez la femelle, plus long que la paume, presque une fois et demie aussi long qu'elle et peu plus court que la pince entière (N° 11 et 21 du Tableau). D'une très jeune femelle, longue de 33 mm. et provenant de Bafwasende, le mérus de la patte

placées sur la carapace, la troisième immédiatement devant le bord orbitaire et la distance entre la petite dent apicale et la 7° dent qui est presque deux fois aussi grande, est environ le double de la distance entre la pointe de la dent apicale et la pointe du rostre.

Les quatre exemplaires de Pilipili n'ont rien de particulier, si ce n'est que les spinules des pattes de la 2° paire sont peu développées, à l'exception de celles des bords externe et interne.

Le mâle adulte, long de 82 mm., que le Dr.

Le mâle adulte, long de 82 mm., que le Dr. Christy a recueilli à Makala, est tout à fait typique et les pattes de la 2° paire sont d'un bleu très foncé noirâtre. Le carpe ressemble à la figure 5<sub>b</sub> (l. c.) et les épines du bord externe de la paume sont placées perpendiculairement à l'axe de la pince, à l'exception de 6 ou 7 près de l'articulation carpienne: la portion palmaire de la patte gauche est courbée en un angle obtus, fait curieux parce que la patte n'a pas l'aspect d'être régénérée. Le rostre a la formule  $\frac{2+1}{3}$ , deux dents sur la carapace, la troisième immédiatement devant le bord orbitaire. Parfois, chez les mâles de taille moyenne, le carpe est légèrement plus long que la paume, comme, par exemple, chez le mâle, long de 76 mm., d'Oshwe (N° 18 du Tableau), mais chez les mâles très jeunes le carpe paraît distinctement plus long que la paume, guère plus court que la pince, comme dans le jeune mâle, long de 52 mm., de Dungu (N° 1 du Tableau), chez lequel le carpe des deux pattes qui sont égales, mesure presque deux tiers de la longueur de la pince, dont les doigts sont aussi longs que la paume. De ces jeunes mâles le carpe paraît plus grêle que chez les mâles plus âgés, 6-fois aussi long que large ou épais à l'extrémité distale de la face externe.

La femelle du *Pal. dux* ne semble pas atteindre la longueur du mâle, les plus grands exemplaires ne mesurent que 77 mm. Les pattes de la 2° paire sont égales ou presque égales, beaucoup plus courtes et considérablement plus faibles que celles du mâle: dans les plus grands exemplaires elles sont d'un

/12c

droite, la seule présente, n'atteint que l'extrémité distale de l'antépénultième article du pédoncule antennulaire de façon que le carpe ne dépasse l'écaïlle antennaire que de son tiers antérieur.

Dans le travail important de M. COUTIÈRE « Les Palaemonidae des eaux douces de Madagascar », paru en 1900 dans les « Annales des Sciences Naturelles » on lit à la page 269 le suivant : « D'ailleurs, on observe aussi dans le genre *Palaemon* des mâles « féminisés. » J'ai pu m'en assurer au moins pour le *Pal. lar. FABR.*, et il est probable que plusieurs autres espèces présentent également ce dimorphisme des mâles, avec les incertitudes qu'il crée dans la détermination de l'espèce. » Eh bien, c'est parmi les nombreux exemplaires recueillis à Oshwe sur la rivière Lukenie et à Kidada sur la rivière Lukonga, que se trouve un grand nombre de ces mâles « féminisés », qui se distinguent de la forme typique par leurs pattes de la 2<sup>e</sup> paire *plus grêles*, dont le carpe présente *la forme plus allongée et plus svelte du carpe de la femelle*. Ainsi chez un mâle, long de 78 mm., d'Oshwe le carpe a la forme typique trapue, mais chez un autre mâle de la même taille (N° 18 du Tableau) le carpe, comme la patte entière, paraît plus svelte, chez le premier, en effet, la proportion entre la longueur du carpe et sa largeur ou épaisseur près de l'extrémité distale est exprimée par le nombre 4, chez l'autre par le nombre 5,3.

Le rostre d'une femelle ovifère, trouvée à Buto Polo et longue de 60 mm., dépasse à peine l'extrémité distale du pédoncule antennulaire, le bord supérieur est assez convexe et armé de 9 dents dont la 3<sup>e</sup> est placée au-dessus du bord orbitaire, le bord inférieur en porte cinq. Une femelle, longue seulement de 52 mm. et recueillie à M'Buma, est déjà pourvue d'œufs, elle ne porte que la patte droite, qui surpasse le scaphocérite de trois cinquièmes du carpe; le carpe n'est que peu plus court que la pince et environ une fois et demie aussi long que la paume.

Les très nombreux exemplaires que M. le Dr. SCHOUTEDEN a recueillis à Kidada, appartiennent pour la plupart à la forme typique, mais un certain nombre des mâles me semblent être des mâles « féminisés », chez lesquels le carpe montre la forme plus allongée et plus svelte de celui des femelles; cependant c'est une chose remarquable que parmi les femelles, capturées à Kidada, il y en a dont le carpe est également *un peu plus grêle* que d'ordinaire. Je propose pour tous ces exemplaires, mâles et femelles, le nom de *tenuicarpus* et j'incline à les regarder comme des *variations individuelles*. Dans le Tableau G les N° 30-37 indiquent les dimensions de quatre mâles et de quatre femelles de cette forme ou variété *tenuicarpus*. Les deux grands mâles de la forme typique (N° 22 et 23) du Tableau sont longs de 88 mm. et de 83 mm; leurs pattes de la 2<sup>e</sup> paire présentent déjà la couleur bleue très foncée et noirâtre et chez l'un et l'autre ces pattes sont un peu plus longues que le corps. Chez ces deux mâles les épines de la moitié distale de la série longitudinale au bord externe de la paume et celles de la moitié proximale au bord externe du doigt mobile sont placées perpendiculairement à l'axe de la pince, tandis que les autres sont dirigées obliquement en avant. Carpe et pince ressemblent à la figure 5<sub>b</sub> (l. c.). Les exemplaires plus jeunes de la forme typique s'accordent avec ceux de l'Aruwimi etc.

Le plus grand mâle de la variété *tenuicarpus* (N° 30 du Tableau) est long de 81 mm. Le rostre (Fig. 12<sub>k</sub>) dont la forme et les caractères s'accordent avec ceux de l'espèce typique, s'étend jusqu'au milieu entre l'extrémité distale du pédoncule antennulaire et celle du scaphocérite et ressemble quant à sa forme générale à la figure 2, Pl. III de la description originale de cette espèce (H. LENZ, l. c. 1910). La formule rostrale est  $\frac{0+2}{5}$ , deux dents sont placées sur la carapace, la 3<sup>e</sup> immédiatement devant le bord orbitaire et le bord supérieur est convexe: les deux dents apicales sont placées sur la partie distale du rostre, lequel s'étend horizontalement en avant, la distance entre les deux dents apicales est à peine plus petite que l'espace entre la 1<sup>e</sup> dent apicale et la 9<sup>e</sup> dent du bord supérieur; cinq dents en dessous qui successivement deviennent plus petites de la première à la cinquième. Les pattes de la 1<sup>e</sup> paire surpassent le scaphocérite de leur pince et le mérus atteint l'extrémité distale du pédoncule antennaire. Les pattes de la 2<sup>e</sup> paire, qui sont d'un brun clair, sont subégales, la gauche (Fig. 12<sub>j</sub>) un peu plus longue que le corps. Le mérus dépasse un peu l'extrémité distale du scaphocérite. Si l'on compare ces pattes avec celles du mâle, long de 98 mm., de Panga sur l'Aruwimi (N° 5 du Tableau) (Fig. 12<sub>i</sub>), on croirait avoir des espèces différentes devant soi. Chez le mâle de Panga le carpe a une forme *trapue*, 3,8 respectivement 4-fois aussi long que son



Fig. 12<sub>k</sub> rostre du mâle, long de 31 mm., de Kidada (N° 30 du Tableau), appartenant à la variété *tenuicarpus*.



Fig. 12<sub>m</sub> rostre du mâle, long de 74 mm. (N° 25 du Tableau) de Kidada, appartenant à l'espèce typique, mais chez lequel le rostre est moins haut par rapport à sa longueur,  $\times 2$ .

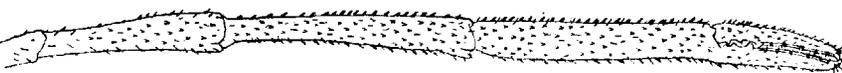


Fig. 12<sub>j</sub> patte gauche du mâle, long de 81 mm., de Kidada, appartenant à la variété *tenuicarpus*,  $\times 1 \frac{1}{2}$ .



Fig. 12<sub>l</sub> rostre de la femelle, longue de 70 mm. (N° 34 du Tableau) appartenant à la variété *tenuicarpus* et provenant de Kidada,  $\times 2$ .

12<sub>k</sub>  
19

Le plus grand mâle de la variété *tenuicarpus* (N° 30 du Tableau) est long de 81 mm. Le rostre (Fig. 12<sub>k</sub>) dont la forme et les caractères s'accordent avec ceux de l'espèce typique, s'étend jusqu'au milieu entre l'extrémité distale du pédoncule antennulaire et celle du scaphocérite et ressemble quant à sa forme générale à la figure 2, Pl. III de la description originale de cette espèce (H. LENZ, l. c. 1910). La formule rostrale est  $\frac{0+2}{5}$ , deux dents sont placées sur la carapace, la 3<sup>e</sup> immédiatement devant le bord orbitaire et le bord supérieur est convexe: les deux dents apicales sont placées sur la partie distale du rostre, lequel s'étend horizontalement en avant, la distance entre les deux dents apicales est à peine plus petite que l'espace entre la 1<sup>e</sup> dent apicale et la 9<sup>e</sup> dent du bord supérieur; cinq dents en dessous qui successivement deviennent plus petites de la première à la cinquième. Les pattes de la 1<sup>e</sup> paire surpassent le scaphocérite de leur pince et le mérus atteint l'extrémité distale du pédoncule antennaire. Les pattes de la 2<sup>e</sup> paire, qui sont d'un brun clair, sont subégales, la gauche (Fig. 12<sub>j</sub>) un peu plus longue que le corps. Le mérus dépasse un peu l'extrémité distale du scaphocérite. Si l'on compare ces pattes avec celles du mâle, long de 98 mm., de Panga sur l'Aruwimi (N° 5 du Tableau) (Fig. 12<sub>i</sub>), on croirait avoir des espèces différentes devant soi. Chez le mâle de Panga le carpe a une forme *trapue*, 3,8 respectivement 4-fois aussi long que son

extrémité distale est épaisse, chez le mâle de la variété ce nombre est 6 pour les deux pattes, de là sa forme *allongée* et *grêle*. Les pinces sont de même *plus grêles* que chez l'espèce typique et environ une fois et demie aussi longues que le carpe, qui est légèrement plus long que la paume. Les épines



Fig. 12h patte gauche de la femelle adulte ovifère de Kidada, longue de 70 mm. (N° 34 du Tableau), appartenant à la variété *tenuicarpus*,  $\times 1 \frac{1}{2}$ .

de la série longitudinale au bord externe de la paume et du doigt mobile sont *toutes* dirigées obliquement en avant, les épines de la face supérieure et inférieure de la pince et des autres articles sont distinctes, ce n'est que sur la face externe du mérus et de l'ischium qu'elles font défaut ou sont très rares et petites. Les doigts joignent exactement, la dentition est la même que chez la forme typique. Chez la plus grande femelle ovifère de la variété (N° 34 du Tableau) la formule rostrale est  $\frac{9+1}{6}$ , deux dents sur la carapace, la 3° au-dessus du bord orbitaire, le bord supérieur convexe, la dent apicale très rapprochée de l'extrémité du rostre de même que la dent antérieure du bord inférieur, et le rostre s'étend aussi loin que la dent latérale du scaphocérîte: le rostre (Fig. 12i) présente donc les caractères de la forme typique. De la patte gauche (Fig. 12h) qui est la plus grande, le mérus s'étend aussi loin en avant que l'écaille antennaire.

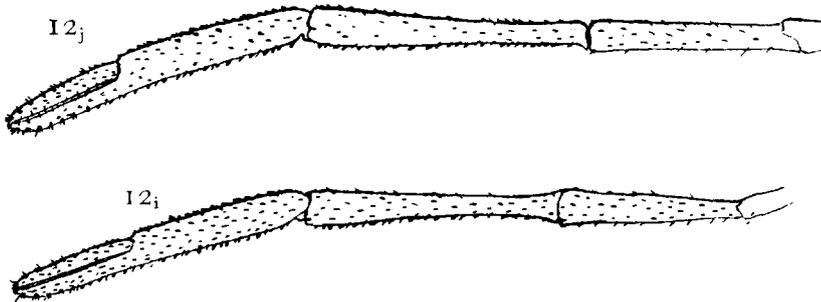


Fig. 12i patte droite d'un jeune mâle, long de 44 mm., de Kidada, appartenant à la variété *tenuicarpus*,  $\times 4$ ; 12j patte droite d'une jeune femelle, longue de 48 mm., de Kidada, appartenant à la variété *tenuicarpus*,  $\times 4$ .

Les pattes des trois dernières paires de la variété *tenuicarpus* ressemblent à celles de l'espèce typique, je dois cependant remarquer que dans les exemplaires plus âgés et dans ceux des autres localités ces pattes sont souvent *un peu plus grêles et plus longues*: de légères différences que je crois devoir considérer comme *individuelles*.

Les œufs d'une femelle adulte, provenant de Panga, étaient au nombre de 80 à 85, ils sont longs de 3,2 mm., larges de 2,25 à 2,3 mm.; ceux de la variété *tenuicarpus* sont longs de 2,75 mm.,

larges de 1,75 mm., leur nombre semble être égal.

L'investigation de ce grand nombre d'exemplaires de cette espèce m'a causé beaucoup d'embaras et de casse-tête; au début de mes études ils me semblaient appartenir à des espèces différentes et je souscris les mots cités de M. COUTIÈRE « ce dimorphisme des mâles, avec les incertitudes qu'il crée dans la détermination de l'espèce. » Je crois cependant avoir réussi dans la juste interprétation des formes différentes que présente le *Palaemon dux*, espèce très variable en effet.

Distribution: Avakubi sur l'Ituri dans le Nord-Est du Congo belge (LENZ); rivière Kole, affluent du Lohali (ARUWIMI) (DE MAN); Bima dans le district de l'Uelé (DE MAN); Koloka, entre l'Uelé et l'Ituri (BALSS).

### PALAEEMON (PARAPALAEEMON) VOLLENHOVENII HERKLOTS.

*Palaemon (Parapalaemon) Vollenhovenii* HERKLOTS, J. G. DE MAN, dans: Annales Soc. roy.

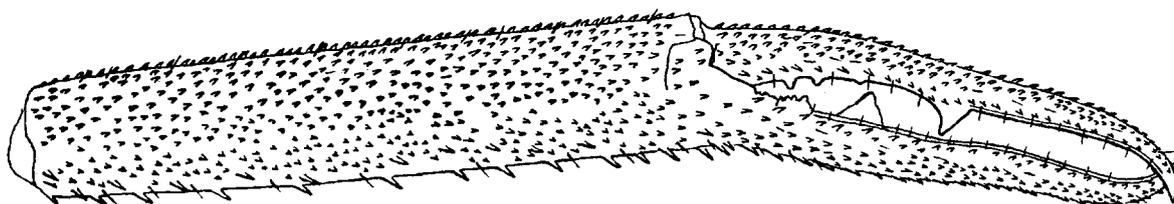


Fig. 14a-d. *Palaemon (Parapalaemon) Vollenhovenii* Herklots. 14a pince de la 2° patte gauche du mâle adulte, long de 148 mm., de la côte du Congo (Musée de Leyde),  $\times 1 \frac{1}{2}$ .

Zoolog. et Malac. de Belgique. T. XLVI (1911), p. 232.

Un jeune mâle de Banana, recueilli en 1919 par M. MACHIELS.

Le rostre est juste aussi long que les scaphocérîtes, son bord supérieur est un peu convexe au-dessus des yeux et la pointe est distinctement relevée jusqu'au niveau des dents moyennes; le bord supérieur porte 13 dents, dont 5 sont placées sur la carapace, la distance entre la 1° et la 2° est à peine plus grande que celle entre la 2° et la 3°, les espaces entre les trois dents antérieures augmentent légèrement, de sorte que la distance entre la dent antérieure et la pénultième est environ deux fois aussi grande que la distance des dents moyennes.

Les deux pattes de la 2° paire de ce mâle, long de 78 millimètres, sont un peu inégales, leurs dimensions sont indiquées dans le tableau suivant:

	PATTE GAUCHE	PATTE DROITE
Longueur du mérus . . . . .	9	10
Largeur à l'extrémité distale . . . . .	2,1	2,1
Longueur du carpe . . . . .	8	9,5
Largeur à l'extrémité distale . . . . .	2,5	2,7
Longueur de la paume . . . . .	11,5	13
Largeur de la paume au milieu de sa face supérieure . . . . .	2,7	3,1
Épaisseur de la paume au milieu . . . . .	2,4	2,5
Longueur des doigts . . . . .	11	11,3
Longueur de la pince entière . . . . .	22,5	24,3

Le méropodite des pattes de la 3<sup>e</sup> paire est long de 9,5 mm. et au milieu large de 1,1 mm., 8-fois aussi long que large.

PALAEEMON (MACROTEROCHEIR) JAMAICENSIS (HERBST)  
VAR. HERKLOTSII DE MAN.

*Palaemon (Macrobrachium) jamaicensis* (HERBST) var. *Herklotsii* J. G. DE MAN, dans : Annales Soc. Roy. Zoolog. et Malac. de Belgique, T. XLVI (1911) p. 239 (ubi literatura); H. BALSS, Decapode Crustaceen von den Guinea-Inseln, Süd-Kamerun und dem Congogebiet, 1914, p. 98 (Deutsche Zentral-Afrika-Expedition, 1910/11, Bd. I.).

Vingt-neuf exemplaires recueillis par le Dr. SCHOUTEDEN au mois d'octobre dans le pays du Mayumbe, Bas-Congo, et bien :

Trois mâles dont un est presque adulte, capturés le 1<sup>r</sup> et le 4<sup>e</sup> octobre à Ganda Lundi.

Deux mâles et trois jeunes femelles, recueillis le 14<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> du même mois à Kisala, dont seulement deux femelles portent encore les pattes de la 2<sup>e</sup> paire.

Douze mâles et neuf femelles, jeunes ou de taille moyenne, recueillis le 25/26 octobre à M'Buma.

La variété *Herklotsii* a été établie par moi (l. c.) pour un mâle adulte long de 182 mm., provenant du Bas-Congo, Mayumbe, tandis qu'un mâle adulte provenant de Libéria (Musée de Leyde) et cinq exemplaires (trois mâles presque adultes et deux jeunes femelles) recueillis dans la rivière Prah, Ashantee (Musée Britannique), qui avaient été décrits par moi auparavant sous le nom de *Pal. Vollenhovenii* HERKLOTS (dans : Transactions Linnean Soc. London, Ser. 2, Zoolog. Vol. IX.

1904, p. 309, Pl. XIX, Fig. 38 et 40) paraissaient alors d'appartenir à la même variété. M. le Dr. BALSS (l. c.) fait mention de la variété *Herklotsii* comme

habitant le sud-ouest du Caméron, plusieurs exemplaires jeunes y ayant été recueillis, mais des observations ne sont pas données.

Les 29 exemplaires, pour la plupart bien conditionnés, que M. le Dr. SCHOUTEDEN a recueillis dans la même région de Mayumbe, sont donc de grande importance. Cette fois j'ai eu l'occasion d'examiner le mâle adulte du *Pal. (Macroterochair) jamaicensis* (HERBST) de Suriname, dont j'ai traité aux pages 241 et 243 de mon travail de 1912, une femelle adulte pourvue d'œufs de la même espèce, provenant également de Suriname, l'un et l'autre appartenant au Musée de Leyde, puis une femelle sans œufs, longue de 186 mm., trouvée à Port of Spain, île de Trinidad, et enfin une femelle ovifère, longue de 182 mm., et capturée dans la rivière Presidio dans l'état de Sinaloa, Mexique Occidentale, ces deux femelles appartenant au Musée de Göttingen. Cependant il aurait été encore mieux si j'aurais pu étudier un plus grand nombre d'exemplaires de l'espèce américaine, surtout aussi de plus jeunes, parce qu'alors j'aurais pu constater si la plus grande différence de longueur entre le mérus et le carpe des pattes de la 2<sup>e</sup> paire — le caractère par lequel le *Pal. jamaicensis* (Herbst) se distingue de la variété *Herklotsii* — fût en effet constante et si elle existât également chez les plus

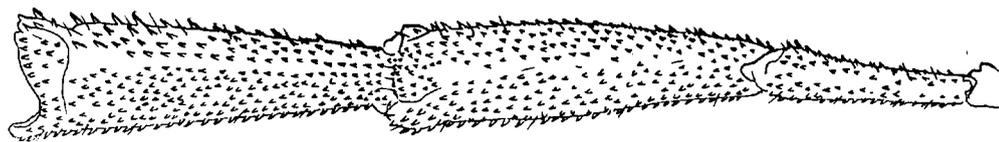


Fig. 14b ischium, mérus, carpe de la 2<sup>e</sup> patte gauche du mâle adulte, long de 148 mm., de la côte du Congo. (Musée de Leyde),  $\times 1 \frac{1}{4}$ .

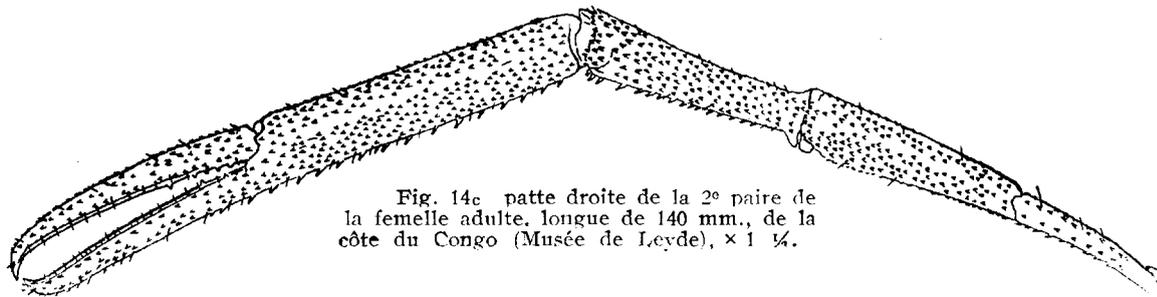


Fig. 14c patte droite de la 2<sup>e</sup> paire de la femelle adulte, longue de 140 mm., de la côte du Congo (Musée de Leyde),  $\times 1 \frac{1}{4}$ .

jeunes individus. Je n'ai pas réussi à trouver dans la littérature les dimensions de ces pattes chez des exemplaires du *Pal. jamaicensis* (HERBST) moins longs que 100 mm.; le plus jeune exemplaire, un jeune mâle long de 126 mm., est mentionné par le Dr. ORTMANN, mais malheureusement l'origine de cet exemplaire est inconnue (A. ORTMANN, dans: Zoolog. Jahrbücher, V. Abth. f. Syst. 1890, p. 729).

Le plus grand exemplaire est un mâle de Ganda Lundi, long de 157 mm., la plus grande femelle mesure 135 mm.

Les formules rostrales de 27 exemplaires, dont le rostre est complet, sont les suivantes :

$\frac{(3)12}{4}$ un mâle;	$\frac{(4)13}{3}$ un mâle;	$\frac{(3)14}{4}$ un mâle;
$\frac{(4)12}{4}$ quatre mâles, trois femelles;	$\frac{(3)13}{4}$ une femelle;	$\frac{(4)14}{4}$ deux mâles, une femelle;
$\frac{(4)12}{5}$ une femelle;	$\frac{(4)13}{4}$ trois mâles, quatre femelles;	$\frac{(4)14}{5}$ une femelle;
$\frac{(3)13}{3}$ un mâle;	$\frac{(4)13}{5}$ un mâle, une femelle;	$\frac{(3)15}{5}$ un mâle;

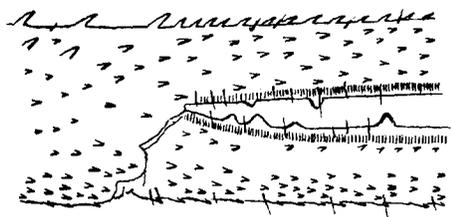


Fig. 14d parties basales des doigts de la patte 14c,  $\times 4$ .

Il résulte de ces formules que chez douze exemplaires le bord supérieur porte 13 dents, chez neuf 12, chez cinq 14 et chez un seul exemplaire (un jeune mâle) 15, que le bord inférieur est armé de 4 dents chez vingt exemplaires, de 5 chez cinq exemplaires et de 3 chez deux exemplaires et enfin que chez vingt-deux exemplaires 4 dents sont placées sur la carapace et 3 chez cinq. Le bord supérieur est donc armé le plus souvent de 13 dents, le bord inférieur le plus souvent de 4 et le plus souvent 4 dents sont placées sur la carapace. Chez le grand mâle de Libéria, qui mesurait 136 mm., la formule rostrale était  $\frac{(3)16}{5}$ , chez une femelle de la rivière Prah

$\frac{(4)13}{4}$  et chez le grand mâle type du Mayumbe, long de 182 mm.,  $\frac{(3)15}{4}$ : le mâle de Libéria présente donc le plus grand nombre de dents. Chez ce mâle de Libéria, comme chez le mâle adulte type de Mayumbe, le rostre ne s'étendait que jusqu'à l'extrémité distale des pédoncules antennulaires, ceci s'observe aussi chez le plus grand mâle de Ganda Lundi et chez deux mâles de M'Buma, mais chez tous les autres



Fig. 15a-d. *Palaeomon (Macrobrachium) jamaicensis* (Herbst) var. *herklotsii* de Man. 15a 2<sup>e</sup> patte droite d'une femelle, longue de 135 mm., de M'Buma (N<sup>o</sup> 14 du Tableau),  $\times 1 \frac{1}{2}$ .

24 exemplaires le rostre est un peu plus long que ces pédoncules. Par conséquent le rostre s'accorde avec celui du *Pal. jamaicensis* (HERBST) aussi bien à ce qui regarde sa forme et sa longueur que sa dentition.

Chez le mâle, long de 157 mm., de Ganda Lundi les pattes-mâchoires externes s'étendent jusqu'à l'extrémité distale des pédoncules antennulaires, quoique les ongles cornés de leur dernier article les surpassent et ces pattes-mâchoires dépassent le pédoncule antennulaire de leur dernier article; chez de plus jeunes mâles elles sont un peu plus courtes, par exemple chez un jeune mâle, long de 94 mm., elles ne s'étendent que jusqu'au milieu du dernier article des pédoncules antennulaires et

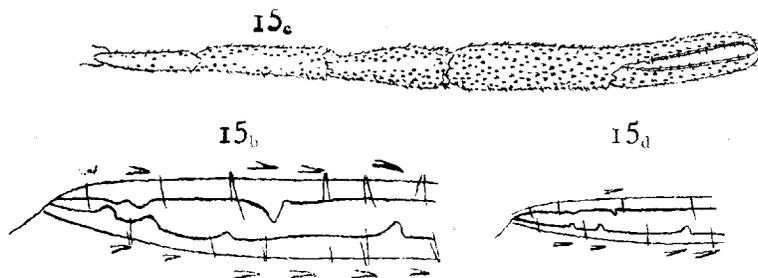


Fig. 15b armature des doigts de la patte 15a,  $\times 6 \frac{2}{3}$ ; 15c 2<sup>e</sup> patte droite d'une femelle, longue de 106 mm., de M'Buma (N<sup>o</sup> 15 du Tableau),  $\times 1 \frac{1}{2}$ ; 15d armature des doigts de la patte 15c,  $\times 6 \frac{2}{3}$ .

leur dernier article ne surpasse le pédoncule antennulaire que de trois quarts de sa longueur. Chez la plus grande femelle, longue de 135 mm., les pattes-mâchoires externes dépassent le pédoncule antennulaire de leur dernier article et les ongles de cet article s'étendent presque jusqu'à l'extrémité distale des pédoncules antennulaires; à un plus jeune âge elles sont plus courtes comme chez le mâle, ainsi chez une femelle, longue de 93 mm., elles n'atteignent que le milieu du dernier article du pédoncule antennulaire et ne dépassent le pédoncule antennulaire que de  $\frac{1}{5}$  de leur dernier article. Chez

le mâle, long de 175 mm., du *Pal. jamaicensis* (HERBST) de Suriname les pattes-mâchoires externes s'étendent jusqu'au milieu de la distance entre l'extrémité distale des scaphocérates et celles des pédoncules antennulaires, chez les femelles de Suriname et de Port of Spain jusqu'à l'extrémité distale des pédoncules antennulaires, tandis que chez la femelle de la rivière Presidio cette extrémité distale est dépassée par les ongles cornés de leur dernier article.

La patte gauche, qui est la plus grande, de la 2<sup>e</sup> paire du mâle, long de 157 mm., de Ganda Sundi ressemble parfaitement à la figure 40 de la planche XIX de mon travail de 1904 (l. c.), seulement le doigt mobile est un peu plus court que le doigt immobile et la dentition est un peu différente. Il existe une dent conique juste au milieu du doigt mobile et cette dent est distinctement plus petite que la grande dent de l'autre doigt; entre cette dent du doigt mobile et l'articulation on observe 5 très petites dents obtuses, qui deviennent un peu plus grandes

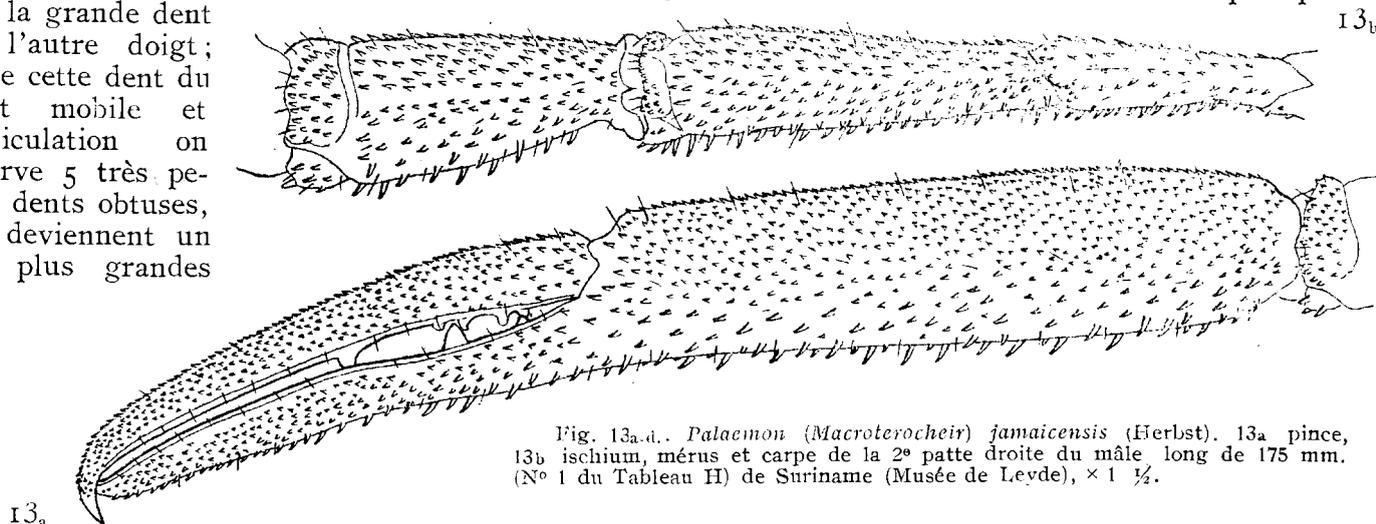


Fig. 13a-d. *Palaemon (Macrobrachium) jamaicensis* (Herbst). 13a pince, 13b ischium, mérus et carpe de la 2<sup>e</sup> patte droite du mâle long de 175 mm. (N<sup>o</sup> 1 du Tableau H) de Suriname (Musée de Leyde),  $\times 1 \frac{1}{2}$ .

en s'approchant de l'extrémité proximale du doigt et 2 ou 3 denticules similaires se trouvent près de l'extrémité proximale du doigt immobile. La grande patte de ce mâle est juste aussi longue que le corps, le mérus de la patte droite s'étend jusqu'à l'extrémité distale des pédoncules antennulaires, celui de la patte gauche environ jusqu'au milieu entre cette extrémité et celle du scaphocérîte; les doigts de la patte droite présentent la même dentition que ceux de la patte gauche, mais toutes les dents sont beaucoup plus petites. Dans le Tableau H les dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire (Fig. 15a-d et Fig. 13a-d) de 14 exemplaires (9 ♂♂, 5 ♀♀) ont été indiquées, ainsi

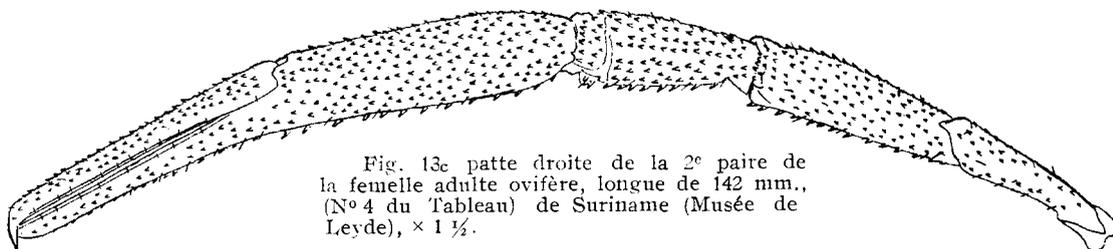


Fig. 13c patte droite de la 2<sup>e</sup> paire de la femelle adulte ovifère, longue de 142 mm., (N<sup>o</sup> 4 du Tableau) de Suriname (Musée de Leyde),  $\times 1 \frac{1}{2}$ .

que des quatre exemplaires de l'espèce typique mentionnés ci-dessus; elles prouvent que dans tous ces exemplaires (à l'exception seulement de la grande patte du grand mâle de Ganda Lundi) le carpe est légèrement plus court que le mérus et ce n'est probablement que dans les exemplaires adultes que le mérus et le carpe présentent justement la même longueur, la différence principale entre la variété *Herklotsii* et le *Pal. jamaicensis* (Herbst) de l'Amérique. Comme il a été déjà dit ci-dessus, je ne saurais pas dire si dans les plus jeunes individus de l'espèce américaine, chez ceux dont le corps est plus court que 100 mm., le carpe et le mérus montrent la même grande différence en longueur que l'on observe dans les individus plus âgés (voir le Tableau N<sup>o</sup> 1-4). Chez les femelles les doigts ne sont que légèrement plus courts que la paume, parfois même ils ont la même longueur ou un peu plus; les doigts joignent exactement et présentent les mêmes dents que dans la petite patte du grand mâle de Ganda Lundi, mais elles sont fort petites. Chez les femelles les pattes de la 2<sup>e</sup> paire sont toujours plus courtes que le corps et le plus souvent un peu inégales en longueur, tantôt c'est la patte droite tantôt la patte gauche qui est la plus grande, mais quelquefois les deux pattes sont de longueur et

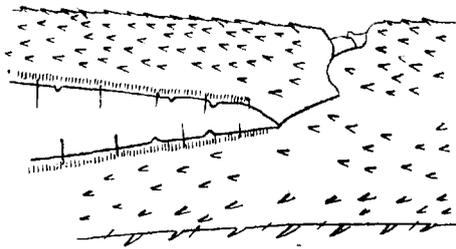


Fig. 13d parties basales des doigts de la patte 13c,  $\times 4$ .

de dimensions égales, par exemple chez un mâle et une femelle dont le corps mesure 87 et 86 mm. et dont les pattes sont longues de 58 mm. chez le mâle, de 56 mm. chez la femelle (N<sup>o</sup> 12 et 16 du Tableau). Chez la plus grande femelle, longue de 135 mm., le mérus de la patte droite, la plus grande des deux, (Fig. 15j, 15k) atteint le milieu du scaphocérîte, celui de la patte gauche n'est guère plus court; chez de plus jeunes individus le mérus ne s'étend pas si loin, ainsi chez un mâle, long de 95 mm. et chez une femelle, longue de 106 mm. (Fig. 15l, 15m), le mérus ne dépasse que légèrement les pédoncules antennaires. Les doigts présentent chez tous ces exemplaires, conservés dans l'alcool, une teinte brune foncée ou noirâtre.

Comme j'ai déjà décrit en 1912 (l. c. p. 242), les pattes des trois dernières paires ont dans cette variété une forme un peu moins grêle que celles du *Pal. (Parapalaemon) Vollenhovenii* HERKLOTS, la variété *Herklotsii* s'accorde en effet, quant à ce caractère, avec l'espèce typique de l'Amérique.

Dans le Tableau H' les dimensions des pattes de la 3<sup>e</sup> paire ont été indiquées : 1<sup>o</sup> pour les quatre exemplaires du *Pal. jamaicensis* (HERBST) de l'Amérique; 2<sup>o</sup> le mâle adulte typique de Mayumbe décrit en 1912; 3<sup>o</sup> quatorze exemplaires de la présente collection, tous appartenant à la variété *Herklotsii*; enfin, 4<sup>o</sup> pour quatorze exemplaires du *Pal. (Parapalaemon) Vollenhovenii* HERKLOTS et bien pour le mâle adulte et la femelle adulte du Congo (Musée de Leyde) et pour douze échantillons provenant de Catumbella (ma Collection). Le rapport entre la longueur et la largeur du mérus et du propodite montre presque toujours d'autres chiffres chez les exemplaires du *Pal. Vollenhovenii* que chez l'espèce américaine et sa variété *Herklotsii*, de sorte qu'il sera même possible de déterminer au moyen de ce Tableau des exemplaires qui ont perdu les pattes de la 2<sup>e</sup> paire.

Aucune femelle n'est pourvue d'œufs, ce qui tient probablement au mois (octobre) pendant lequel elles ont été recueillies.

Les œufs de la femelle de la rivière Présidio sont extrêmement nombreux et fort petits, longs de 0,5 à 0,54 mm., et un peu moins larges.

Distribution : Libéria (DE MAN); rivière Prah, Ashantee (DE MAN); Sud-ouest du Caméron, Afan, N'Kolumbembe (BALSS); Mayumbe (DE MAN).



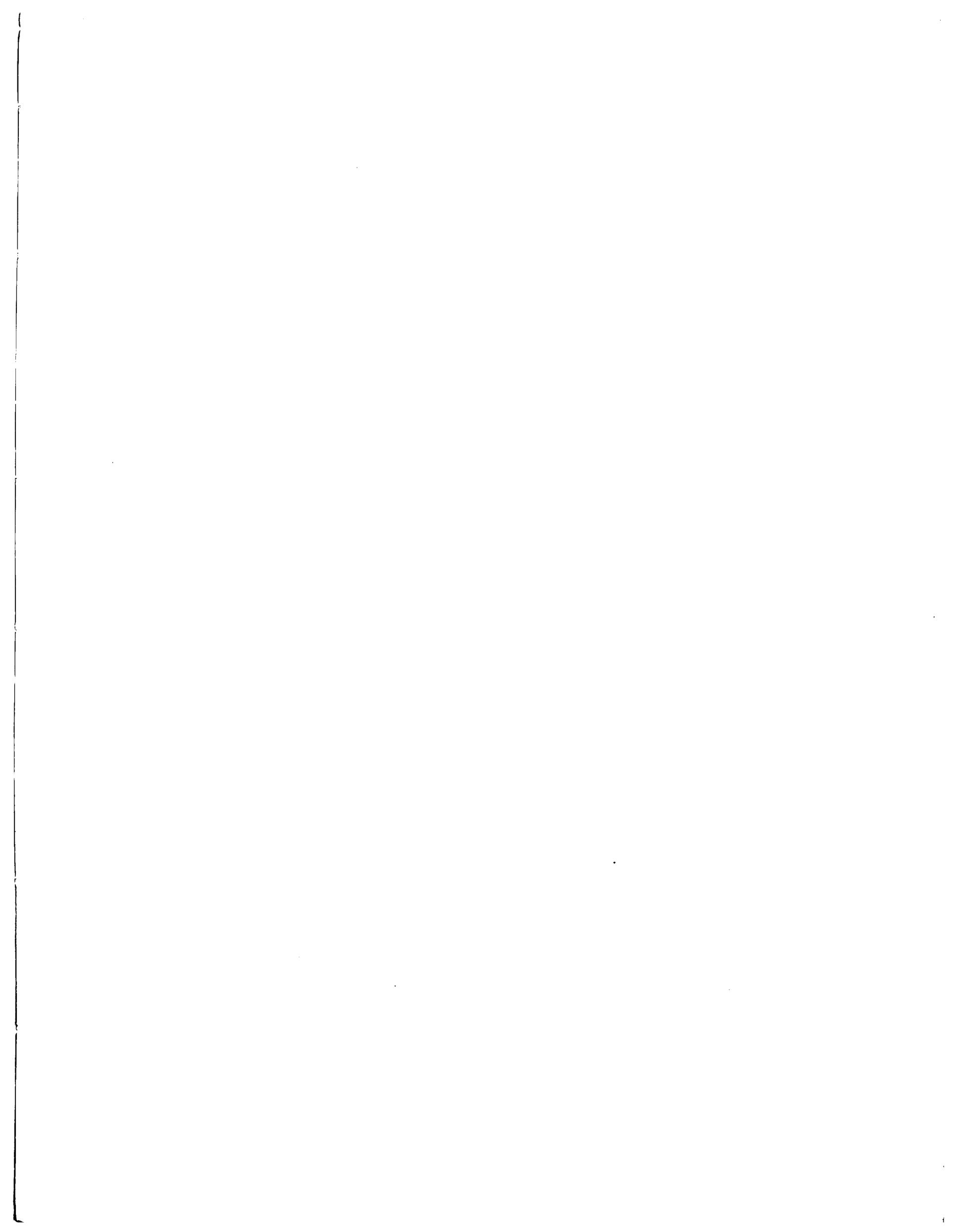


Tableau A(1). Dimensions de la *Caridi*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Formule rostrale . . . . .	ova 3 18 11	3 18 8	2 15 7	ova 3 17 10	3 3 20-27 6-9	ova 3 26 9	ova 2 22 9	3 22 12	5 24 13	ova 4 23 11	4 22 9	4 21 13
Proportion entre la longueur et la hauteur du rostre (1) . . . . .	4,8	4,5	5,6	5,5	4,81	6,3	5,5	6	4,8	5	6	6
Proportion entre la longueur du rostre et la pdidbs (2) . . . . .	7 : 1	5,4 : 1	3,4 : 1	3,7 : 1	5 : 1	5,4 : 1	8 : 1	6 : 1		4 : 1	3,7 : 1	5 : 1
Proport. entre la pdidbs et la pdidbi	1 : 1	1 : 1,32	11 : 9	8 : 7	1 : 1,1	1 : 1	1 : 1	3 : 2	3 : 2	2,9 : 1	1,9 : 1	5 : 3
Proportion entre la longueur et la largeur du carpe . . . . .	2,3	2,1	2,2	2,56	2,4		2,5	2,2	2,3			
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince	1,1	1,2	1,1	1,05	1,1		1,2		1,1			
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .	1,83	1,75	1,73	2	1,9		2,3		2			
Proportion entre la longueur et la largeur distale du carpe	4,5	4,7	5	5	5,6		5	4,5	5,7			
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince	0,78	0,73	0,75	0,73	0,74		0,81	0,82	0,72			
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .	2,4	2,1	2,1	2,8	2,7		3	2,4	2,7			
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	14	13	13	15				15,4	14,5	15,7	14,5	17
Proportion entre la long <sup>r</sup> du propodite et celle du dactyle	3,7	3,5	3,6	4,4				3,8	3,8	4	4,2	4
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4	4,4	4,6	4,8				4,4	4,6	4,7	4,3	4,7
Nombre des épines du dactyle	10	9	9	8				6	9	8	6	8 à 9
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	13	13,7	14	15		14	13		15	15	16	17
Proportion entre la long <sup>r</sup> du propodite et celle du dactyle	3,7	3,5	3,7	4		3,6	3,5		4,3	4,1	4,1	4,3
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4,3	5	5	5		4,4	4,3		4,6	4,5	4,9	4,5
Nombre des épines du dactyle	9	8	9	12		9	9		9	8	7	9
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	15,3	15	16	16	17	15	15	17-18	15,6	15,5	15	18
Proportion entre la long <sup>r</sup> du propodite et celle du dactyle	2,8	2,6	2,5	2,8	2,5	2,7	2,8	2,7	2,6	2,8	2,7	3
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	6	6	6	5,7	6	5,4	5,4	6	6	5,5	6,2	6
Nombre d. spinules du dactyle	75	70	65	80		47	52	55	80	55	57	61
Longueur totale du corps . . . . .	26	23	19	28		20	19	20	26	21,5	21,5	22,5
Dimensions des œufs . . . . .	1,1 - 1,4 0,64-0,68			1,06 - 1,1 0,64-0,68	1,1 0,6	0,94 0,58	0,96-0,98 0,6			1,1 0,66		

(1) Dans la hauteur du rostre les denticules sont compris; pdidbs et pdidbi longueur de la partie distale, dépourvue de denticules ou inerte. du bord proximal de la paume jusqu'aux pinces de poils; la largeur du propodite des trois dernières . . . . .  
 N° 1-3. Cotypes de la *Caridina togoensis* Hilg., provenant de Bismarckburg, au pays de Togo (Mus. Berol.); N° 4 cotype de la variété *Stuhlmanni* Hilg.  
 M. Bouvier d. 1965 N° 6 et 7 Dungu; N° 8 Banzyville; N° 9-18 Mamlaka; N° 19-22 Makala; N° 23, 24 Bangioeta; N° 25-31 Avakubi.

*na togoensis* Hilgd. et de ses variétés.

13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
3	ova 3	4	3	4	4	ova 3	ova 4	3	ova 3	3	ova 3	ova 4	ova 5	3	3	ova 4	ova 4	ova ova
$\frac{20}{12}$	$\frac{18}{11}$	$\frac{13}{10}$	$\frac{18}{9}$	$\frac{18}{8}$	$\frac{18}{7}$	$\frac{22}{14}$	$\frac{22}{12}$	$\frac{17}{12}$	$\frac{15}{9}$	$\frac{19}{14}$	$\frac{19}{9}$	$\frac{28}{8}$	$\frac{21}{10}$	$\frac{21}{7}$	$\frac{20}{11}$	$\frac{19}{7}$	$\frac{19}{7}$	$\frac{18}{12}$
5	4,5	5	5,3	5,6	6,2	5	5,4	5,8	5,3	4	4,8	5,6	4,2	5,6	5,6	4,8	4,3	5
3,1:1	3,9:1	3,1:1	4:1	4,4:1	2,7:1	6:1	4:1	4,7:1	3,2:1	3,9:1	5:1	5:1	3:1	3,9:1	5:1		4:1	3,9:1
3:2	2:1	2:1	1:0,9	1:1	3:2	1:1	5:4	1:1	13:7	3:1	5:2	1:1	3:2	2:1	1:1	2:1	3:2	2,1
	2,1	2,3				2,3	2,5	2,3	2,5	2,4	2,3		2,4					
	1,1	1,1				1,1	1,06	1,1	1,04	1,1	1,1		1,1					
	1,9	2				1,9	2	1,9	1,9	2	2		2,1					
	5					5,3	5,6	5	5,8		5,5		5,25					
	0,66					0,7	0,71	0,76	0,71		0,71		0,76					
	2,6					2,4	2,7	2,6	2,6		2,6		2,7					
16	18	16	16	15,2	16		17		16				15					
4	4,4	3,6	3,8	4	3,9		4,5		4,3				4,1	4,2			4,2	
5	5	5	4,8	4,3	5		4,5		4,3				4	4			3,7	
7	8	9	8	9	6		9		7				7	8			6	
16	16	16		15	17	16	16		15		15		16					15
4	3,9	3,5		4,1	4,3	4,2	4,4		4,2		4		4,2	4,2		4,6	4,2	4,4
5	5	5		4,5	4,5	4,6	4,4		4,4		5		4,4	4		4	3,7	5
7	8	9		10	8	9	10		7		8		9	8		7	7	9
16	18	16	17	17	18		18	16	15		18		20					17
2,8	2,6	2,6	2,6	2,8	3		3,1	3	3		2,5		3		3		2,9	2,6
5,6	6,6	6,4	6	6	6		6	6	5,5		7		6,5	6,5	5,6		6	6
60	65	6,5	70	73	50		75	60	60		83		70					80
24	24,5	20,5	23	23,5	22,5	25,5	25		23,5	22,5	28,5		25,5					26
	$\frac{1,02}{0,64}$						$\frac{0,96}{0,58-0,66}$		$\frac{1,06-1,12}{0,62}$		$\frac{1,06-1,1}{0,7-0,72}$		$\frac{1,01-1,1}{0,62-0,64}$					

rd supérieur respectivement du bord inférieur du rostre; la largeur du carpe des pattes de la 1<sup>e</sup> paire est mesurée le long de son bord distal; la longueur de paires est mesurée au milieu; le nombre des épines (spinules) des dactyles des trois dernières paires est compté sans la griffe terminale.  
 y lgd. recueilli à Undusuma (Mus. Berol.); N° 5 dimensions de la variété *Decorsei* Bouv. calculées d'après les figures 5<sub>a</sub>, 5<sub>b1</sub>, 5<sub>b2</sub> et 5 p. du travail de M.

Tableau A. Dimensions de la Carpe

	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
				ova 4		ova 4	ova 3		ova 3	ova 2	ova 4	ova 3
Formule rostrale . . . . .	$\frac{3}{17}$ $\frac{8}{8}$	$\frac{3}{17}$ $\frac{8}{8}$	$\frac{3}{17}$ $\frac{7}{7}$	$\frac{16}{8}$	mutilé $\frac{5}{5}$	$\frac{23}{10}$	$\frac{21}{11}$	$\frac{20}{13}$	$\frac{19}{10}$	$\frac{21}{10}$	$\frac{24}{10}$	$\frac{18}{9}$
Proportion entre la longueur et la hauteur du rostre . . . . .	4,8	5	5	5,2	6	5		4,8	4,2	5	4,5	
Proportion entre la longueur du rostre et la pdidbs . . . . .	3 : 1	4 : 1	3,9 : 1	3 : 1	4,9 : 1	7,9 : 1	3 : 1	8 : 1	4,9 : 1	3,1 : 1	6 : 1	4,6 : 1
Proportion entre la pdidbs et la pdidbi . . . . .	4 : 3	4 : 3	3 : 2,1	2 : 0,9	1 : 1,17	6 : 1	3 : 1	1 : 1	2 : 1	2 : 1	5 : 3	2 : 1
Proportion entre la longueur et la largeur du carpe . . . . .				2,3					2,2	2,1	2,2	2
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince . . . . .				1,1					1,1	1,1	1,1	1,1
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .				2					1,9	2	1,9	1,8
Proportion entre la longueur et la largeur distale du carpe. . . . .				4,3					5,4	5	5,6	4,4
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince . . . . .				0,78					0,77	0,75	0,7	0,75
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .				2,5					2,5	2,3	2,5	2,3
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .				14					16	16	15	14
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle. . . . .	3,7	3,7		3,8			4	4	4,4	4,2	4	4
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4	4,3		4				4,7	4,5	4,2	4,5	4
Nombre des épines du dactyle . . . . .	7	7		7	8		6	7	7	7	6	6
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite. . . . .				14					16	16	16	14
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle. . . . .	4		3,8	3,9		3,7	4,2	4	4,3	4	4	4
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4		4,4	4,5		4,7	4,3	4,7	4,7	4,3		4
Nombre des épines du dactyle . . . . .	7	7	11	8	7	7	7	8	7	7	6	7
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite. . . . .				18					18	18	18	16
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle. . . . .	2,8	2,6	2,6	2,8		2,7	3	2,9	2,9	3	2,9	2,8
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	5,7	5,7	5,6	6,7		6	6	6	6,8	6	6,6	5,7
Nombre des spinules du dactyle . . . . .				70		60		60	60	50		55
Longueur totale du corps . . . . .				23					24,5	20,5	21	22
Dimensions des œufs . . . . .				$\frac{1,06-1,16}{0,68-0,7}$					$\frac{0,88-1}{0,54-0,56}$			$\frac{0,92-1}{0,54-0,58}$

N° 32-36, Avakubi; N° 37-43, Banalia; N° 44 et 45, Bafwasende; N° 46-53, Stanleyville; N° 54 et 55, Oshwe; N° 56 et 57, Lugombe; N°

*dina togoensis* Hilgd. et de ses variétés.

44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63
ova					ova					ova								ova	
2	3	2	3	3	4	2	2	2	2	5	4	3	2	3	3	3	3	1	1
22	18	32	29	25	24	24	23	23	23	20	19	22	20	25	21	18	17	9	8
6	11	13	8	10	10	9	12	9	8	7	5	9	10	9	9	5	6	2	3
6,6	5,6	6	5,2	5,3	5	5	7	5,3	6,6	4,7	4,5	8,5	5,3	6	5,6	6	6	4,8	5
11; 14:1	18:1	10:1	7:1	6:1	6:1	10:1	6,6:1	7:1	8:1	6,8:1	16:1	11:1	15:1	6:1	3:1	2,5:1	2,33:1	1,71:1	
1:2,1	3:1	1:3	1:2	1:1,5	1:1	1:2	1:1,07	1:1,3	1:1,5	1:1,5	1:1,5	1:2	1:2	1:2	1:1	5:3	7:3	3:1	12:5
	2,4					2,2				2,1			2,1				2,1		
	1,04					1,1				1,1			1,05				1		
	2,1					1,9				2,2			2				2		
5,3	5,5					4,7				5			5				4,6		
0,8	0,7					0,73				0,7			0,76				0,7		
2,7	2,4					2,4				2,6			2,53				2,5		
	17	15	16		14	17	18			11	11,3	13	11	12-13	10,5	11	12	12	11
	4,5	3,9	3,8		4	4	3,9			3	3,1	4,1	4	3,6	3,4	3,4	3,6	4	3,3
	4,5	4,5	4,7		4,3	4,5	4,6			4,6	4,6	3,4	3,4	4	3,5	4	4	3,6	4
	7	7	7		7	7	8		5	7	6	8	7	8	6	6	8	6	7
	17	15	16	17	15	17	18	15		10		13	11	13	10,5	11	12-13	13	11 - 12
	4,5	3,9	3,8	3,9	4	4	3,9	3,9		3		4	4	3,7	3,2	3,4	3,7	4,2	3,5
	5	4,5	5	4,6	4,6	5	4,6	4,3		4,3		3,4	3,25	4,5	4	4	4	4	4
	8	7	7	7	7	8	8	8		8		10	7	7	7	7	9	7	8
	19	16	18	18-19	17	20	19					16-17	13-14	15-16		12	14	17	14
		2,5	2,9	2,9	3	3	2,9					3	2,9	2,8		2,4	2,3	2,7	2,4
		6	6	6,6	6	6	6					6	5,7	6,6		5	6,7	6	6
		50	60-70		50	60-65						70	60	55		60	80	60	70
19	23	18	19,5	17	18,5	20,5	18	18,5	13	23	24	29	29	26	26	26	34	27	24,5
					0,94					1,1								1,12-1,24	
					0,59					0,64								0,77-0,78	

Tableau A. Dimensions de la Caridi

	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77
	ova			ova	juv.	ova			ova	ova				ova
Formule rostrale . . . . .	$\frac{4}{21}$	$\frac{3}{19}$	$\frac{4}{18}$	$\frac{3}{17}$	$\frac{3}{17}$	$\frac{4}{16}$	$\frac{4}{16}$	rostre cassé	$\frac{4}{21}$	$\frac{4}{25}$	$\frac{4}{24}$	$\frac{5}{24}$	$\frac{5}{23}$	$\frac{4}{23}$
	9	9	9	8	7	5	5		9	5	6	4	6	4
Proportion entre la longueur et la hauteur du rostre . . . . .	5	5	4,3	5	6	5	5,4		5	4,6	5,1	5	5	5
Proportion entre la longueur du rostre et la pdidbs . . . . .	5 : 1	4 : 1	5 : 1	4 : 1	3,3 : 1	3,7 : 1	5 : 1		8 : 1	6,6 : 1	6 : 1	7 : 1	6 : 1	5 : 1
Proportion entre la pdidbs et la pdidbi	13 : 11	7 : 6		13 : 11	3 : 2	1 : 1	1 : 1		1 : 1	1 : 2	1 : 1,33	1 : 2	1 : 1,5	1 : 2
Proportion entre la longueur et la largeur du carpe . . . . .				2,2	2,4	2,3			2,3		2,5	2,7		2,6
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince . . . . .				1,1	1,1	1,1			1,1		1,07	1,1		1,1
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .				2	2,1	2			2		2,4	2,45		2,6
Proportion entre la longueur et la largeur distale du carpe . . . . .				5,3	5,2	5			5,4		6	6		5,6
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince . . . . .				0,7	0,74	0,71			0,74		0,77	0,77		0,8
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .				2,5	2,8	2,5			2,6		3,1	3,5		3,6
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .		12				9,4	11	11	14,5	11	12	12		11,4
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle . . . . .		3,3				3	3,1	3	3,8	3,3	3	3,1		3
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .		4,3				4	4,3	4,6	4	4,2	4,7	4,8		4,7
Nombre des épines du dactyle . . . . .		6				7	6	6	7	9	10	11	9	10
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	14	12	12		11	9,4	11	11	14	11		12,7	11	11
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle . . . . .	3,7	3,3	3,1		3,3	3,1	2,9	3	3,8	3,1		3,5	3,1	3
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4,3	4,7	5		4,8	4	4,5	4,6	4	5		5	4,7	4,8
Nombre des épines du dactyle . . . . .	8	7	8		7	7	7	6	7	9		11	9	10
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .				13,3	4,5	12		12,3	15	15	16	13	13	13 - 14
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle . . . . .					2,6	2,5		2,5	3	2,3	2,6	2,4	2,4	2,3
Proportion entre la largeur et la largeur du dactyle . . . . .					6	5		5,3	5	7,2	6,3	6,3		7
Nombre des spinules du dactyle . . . . .					55	66		60	46	70	70	70	66	73
Longueur totale du corps . . . . .	22	20	20	21	17,5	21,5	19	19	20	25	21	29	27	26
Dimensions des œufs . . . . .	$\frac{1,24-1,26}{0,7}$			$\frac{1,3}{0,7}$		$\frac{1,2-1,28}{0,68-0,7}$			$\frac{0,88-0,94}{0,58-0,61}$					$\frac{1,24-1,28}{0,72}$

N° 64 71, Kamaiembe; N° 72, Luebo; N° 73-78, N'Gombe; N° 79-85, Kwamouth; N° 86-95, Kidada.

*na togoensis* Hilgd. et de ses variétés.

78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95
juv.			ova		ova	ova		ova		ova		ova	ova	ova		ova	ova
3	3	3	3	3	3	3	3	6	4	4	4	3	3	4	3	3	2
22	16	16	15	14	13	12	12	32	27	26	23	22	21	20	20	19	18
5	4	0	4	3	1	2	1	13	10	11	9	12	11	8	7	10	10
4,6	5,4	4,1	4,4	4,3	4,6	5	5,5	4,5	3,6	5,2	5	5,3	5,2	5,3	5	5,4	5
7:1	7:1	7:1	6:1	7:1	6,7:1	5:1	4:1	7,3:1	5,5:1	11:1	7:1	5:1	5,5:1	7:1	4,4:1	4,9:1	4:1
1:2	1:1,65		1:1,5	1:1,5	1:2,37	1:1,66	1:1,8	5:4	1:1,07	1:1,33	1:1,33	11:10	1:1	1:1,33	11:10	5:4	1:1
	2				1,9	1,8	1,77	2,45	2,4	2,1		2,1	2,4	2,1			
	1,34				1,28	1,3	1,45	1,1	1,07	1,05		1,1	1,1	1,18			
	1,9				1,8	2	1,8	2,1	2	2		1,9	2	2			
	4,5				4,1	3,66	4,1		5	1,5		4,5	4,7	4,6			
	0,85				0,81	0,9	0,86		0,7	0,74		0,78	0,8	0,78			
	2,5				2,35	2,7	2,3		2,5	2,6		2,4	2,6	2,6			
	9		10			10	9		15	12	15	13	15	15	14	12	13
	3,3		3,6		3,2	3,6	3		4,3	4,4	4	3,8	4,2	4,1	4	4,2	4
	4,25		4		3,7	3,4	4		4	3,8	4	3,8	4	4,3	3,9	3,2	4
	5	8	6	7	6	6	5		8	7	7	6	8	6	7	8	7
11		10	10	10	9	11			15	14	15	13	15	16	14	13	13
2,7		3,2	3,6	3,4	3,3	4			4,3	4,6	4	3,8	4,4	4,1	4	4,2	4
5		3,7	4	3,6	3,5	3,5			4	3,6	4	4	4	4,3	4	3,4	4
9		8	7	7	7	6			8	7	8	6	8	7	7	7	8
13	13,14	13,2	13,14	13	12	13	12	12	18	17	17	15	18	18	18	17	16
2,3	3,2	3	3	3,3	3	3	2,9	2,9	3	3	3,1	3	3	3	3	3,1	2,8
6,4	5	4,6	5	4,4	4,5	5	4,4	4,6	5,7	6	5	6	6	6	6	6	5,7
55	26	34	35	35	32	40	21	29	53-54	55	60	50-52	57	50	56	56	60
19	12	17	18		17	20	10,5	22	21	27	24	23,5	24,5	21	23,5	23,5	23
			1,2		1-1,1	1,24-1,3		1-1,12		1,22-1,24		0,88-1	1,1	1,06-1,1	1-1,04	1,1,12	1,22-1,32
			0,82		0,64-0,72	0,82-0,86		0,64-0,76		0,72-0,76		0,54-0,6	0,6	0,61-0,62	0,64-0,66	0,58	0,72-0,8

Tableau A. Dimensions de la *Caridina tog*

	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106
	4	4	ova 3	ova 3	ova 3	3	ova 4	ova 4	3	ova 4	3
Formule rostrale . . . . .	29 (5)	27 (1)	22 (3)	22 (3)	21 (5)	21 (2)	22	21	18	18	18
	15 (4)	13 (2)	12 (1)	13 (2)	14 (2)	13 (1)	15	12	11	10	9
Proportion entre la longueur et la hauteur du rostre. . . . .	6,2	6,3	6,2	5,9	6,6	5,5	5,5	5	5,4	5,4	6,3
Proportion entre la longueur du rostre et la pdidbs . . . . .	19 : 1	27 : 1	16 : 1	22 : 1	17 : 1	7 : 1	4 : 1	5 : 1	2,9:1	3 : 1	2,4:1
Proportion entre la pdidbs et la pdidbi	3 : 2	1:1,1	1 : 2	1 : 1,5	1 : 1	14:13	3 : 1	2 : 1	2 : 1	2 : 1	7 : 4
Proportion entre la longueur et la largeur du carpe . . . . .	2,5	2,4	2,3	2,5	2,2	2,5	2,1	2,4	2,3	2,4	2,2
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince . . . . .	1,2	1,1	1,2	1,1	1,3	1,16	1,2	1,1	1,1	1,1	1,06
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .	1,9	1,8	1,9	1,9	1,8	1,9	2	2,3	2	2,1	2,1
Proportion entre la longueur et la largeur distale du carpe. . . . .	4,7	4,7	4,8	4,8	4,6	4,3	5	4,7		5,2	5,3
Proportion entre la longueur du carpe et celle de la pince . . . . .	0,82	0,68	0,77	0,8	0,82	0,8	0,76	0,82		0,78	0,71
Proportion entre la longueur et la hauteur de la pince . . . . .	2,2	2,4	2,2	2,2	2,2	2,2	2,7	2,9		2,8	2,6
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	18	17	17		18	16	15	15	14	15	13
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle. . . . .	4,5	4,5	4,8		4,6	4,2	4,3	4,3	4	4,5	3,8
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4,7	4,4	4,1		4	4,3	4,5	4,6	4,6	4,1	4
Nombre des épines du dactyle . . . . .	5	6	7		6	6	6	6	5	5	4
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	17	17	17	18	18	16	17	17	15	15	13
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle. . . . .	4,2	4,4	4,7	4,4	4,4	4,2	4,3	4,1	3,9	4,3	4
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	4,8	4,7	4,3	4,8	4,6	4,5	5	4,7	4,5	4,1	4
Nombre des épines du dactyle. . . . .	7	7	8	8	6	6	7	6	11!	6	5
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	18	21	20	22	20	19	18	17	17	15	18
Proportion entre la longueur du propodite et celle du dactyle. . . . .	3,2	3,1	3,5	3,3	3,1	3,1	3	3,1	3	3,1	3,1
Proportion entre la longueur et la largeur du dactyle . . . . .	5,7	6	6	6	6	6	5,4	6	5,2	5	6
Nombre des spinules du dactyle	46	50	50	45	50	50	70	66	60	60	60
Longueur totale du corps . . . . .	24	24	23	22	23	22	24,5	25	23	23	22
Dimensions des œufs. . . . .				1,08 - 1,1	1,12		1,08-1,28	1,2 - 1,26		1,2 - 1,24	
				0,62-0,63	0,76		0,73 - 0,8	0,8 - 0,82		0,73-0,76	

N° 96-109, Buto Polo (les N°s 96-101 appartiennent à la variété *Schoutedeni*); N° 110-119, Lundu, N° 110, 111, variété *Schoutedeni*.

**oensis Hilgd. et de ses variétés.**

107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125
ova 3 13 <u>9</u>	ova 5 21 <u>6</u>	4 17 <u>4</u>	3 24 <u>17</u>	2 19 <u>15</u>	ova 4 21 <u>4</u>	ova 3 18 <u>11</u>	ova 3 14 <u>10</u>	4 23 <u>9</u>	4 17 <u>9</u>	3 16 <u>12</u>	4 15 <u>13</u>	ova 3 14 <u>4</u>	ova 4 22 <u>5</u>	3 16 <u>8</u>	ova 5 27 <u>14</u>	5 18 <u>7</u>	5 22 <u>4</u>	juv. 4 21 <u>5</u>
5,6	4,2	4,5	5,6	5,4	4,3	4,6	5	6	5	5	5,4	4	4	5	5,3	5	4,4	5,5
3 : 1	8 : 1	6 : 1	17 : 1	15 : 1	7 : 1	3,3 : 1	8 : 3	11 : 1	13 : 1	3 : 1	8 : 3	5 : 1	8 : 1	3 : 1	23 : 1	10 : 3	6 : 1	8 : 1
2 : 1	1 : 1,8	1 : 1,4	1 : 1,5	1 : 1,3	1 : 1,5	2 : 1	5 : 2	1 : 2,4	1 : 1,4	7 : 2	5 : 1	1 : 1,2	1 : 2	3 : 2	1 : 2	3 : 2	1 : 2	1 : 2,1
2,3	2,9	2,9	2,5	2,1	2,9	2,1	2,2	2,1	2,1	2,45	2,3	2,2	2,6	2,1	2,3	2,1	2,7	2,4
1,1	1	1	1,1	1,3	1,06	1,08	1,06	1,2	1,1	1,06	1,2	1,08	1,1	1,08	1,1	1,07	1,06	1,15
2,1	2,3	2,4	2	1,9	2,5	1,9	1,9	2	1,8	2	2,1	2	2,4	1,9	1,7	1,8	2,3	2
5,3	6,6	6	4,6	4,2	7	5	5	5,2	4,7	5,5	5		6,6	5	4,1	4,9	6	5,3
0,73	0,67	0,71	0,76	0,8	0,7	0,7	0,7	0,74	0,76	0,77	0,73		0,7	0,7	0,75	0,71	0,8	0,78
2,4	3,4	3,2	2,5	2,3	3,6	2,4	2,4	2,6	2,2	2,6	2,6		3,5	2,4	2,1	2,4	3,4	2,5
15	12 (l'autre patte 13)	11	15	15	12	13	15	14	11	12	12	11	13	15	16	13	12	13
4,3	3,5	3,6	4,7	4,9	3,5	4,1	4,2	4,2	4,7	4	4	4,4	3,8	4,2	5,3	4,4	3,5	4,8
4,5	4,3	4	4	3,45	4,1	4	4,3	4	3,5	4	3,6	3,6	4,8	4,4	3,7	4	4,6	3,5
6	6 l'autre 9 ou 10)	5	6	5	6	6	6	5	4	6	6	4	6	6	6	4	5	5
15	13		15	16	12	13	15	13,4	12	12		11,5	13	15	17	14	12	14
4,2	3,7		4,8	4,9	4	4,4	4,2	4,4	4,7	3,8		4,2	3,7	4,1	5,5	4,3	3,5	4,4
4,6	4,3		4	3,6	4	4,1	4,7	4	3,4	4		3,5	4,8	4,8	3,7	4	4,6	3,8
7	6		6	6	8	7	7	6	5	6		5	8	6	7	6	7	5
19	15	14,5	18	18	15	16	18	16	14	16	16	13	15	17	20	16	12	17
3,2	2,7	2,6	3,6	3,6	2,7	3	3,1	3,5	3,5	3	3	3,2	2,7	3	4	3,3	2,6	3,7
5,1	6	6	5,3	5	5,6	5	6	5	4,4	5	5,6	5	6,5	5,8	4,5	5	6	5,1
52	60	80	50	45	70	65	65	55	45	65	65	55	75	60	40	56	55	45
23	21	19	26	24,5	22	24,5	23,5	21,5	21	21,5	22	23	23	23	24,5	25	18	18,5
1,1 - 1,2	1,2			1,15 - 1,25	1,18 - 1,3	1,16	1,16								1,08 - 1,15			
0,64 - 0,8	0,74			0,68 - 0,72	0,7 - 0,74	0,73	0,7								0,64 - 0,69			

№ 119 rostre anormal; № 120, 121, Kisala; № 122-124, Kai Bumba; № 125 M'Buma.

**Tableau B. Dimensions**

	1	2	3	4	5	6
Longueur du corps de la pointe terminale du rostre jusqu'à l'extrémité du telson . . . . .	75	73	70	68	67,5	66
Distance linéaire entre le bord orbitaire et le bord postérieur de la carapace . . . . .	12,25	11	10,7	11	11	10,3
Longueur du 6 <sup>me</sup> segment de l'abdomen mesuré le long de son bord dorsal . . . . .	8,25	7,5	7,3	7,5	7,5	7,2
Proportion entre ces deux longueurs . . . . .	1:0,67	1:0,68	1:0,68	1:0,68	1:0,68	1:0,7
Longueur du telson . . . . .	7,25	6,5	6,2	6,25	6,25	6
Formule rostrale . . . . .	$\frac{2}{8+1}$	$\frac{2}{9+1}$	$\frac{1}{7+1}$	$\frac{2}{8+1}$	$\frac{3}{9+1}$	$\frac{1}{7+1}$
Nombre des articles du filet externe des antennes internes par lesquels le petit filet est accolé à l'autre . . . . .	5	4	5	5	4	4
Proportion entre la longueur entière du petit filet et la partie qui est accolée au filet externe . . . . .	1:0,36	1:0,38	1:0,38	1:0,35	1:0,4	1:0,3
Longueur du mérus . . . . .	5,2	4,4	4,25	4,5	4,5	4,2
» du carpe . . . . .	5,2	4,3	4,1	4,25	4,3	3,95
» de la pince . . . . .	3,1	2,7	2,7	2,68	2,72	2,7
» des doigts . . . . .	1,86	1,6	1,65	1,68	1,62	1,65
Longueur du mérus . . . . .	11,9	8,2	8,75	7,5	9	8,5
» du carpe . . . . .	5,5	3	2,75	2,5	3	2,85
» de la pince . . . . .	12,6	9,5	10	8,6	10,5	9,5
» des doigts . . . . .	7,8	6,3	6,5	5,4	7	6,25
Longueur du mérus . . . . .		6,6			6,7	
» du carpe . . . . .		2,7			2,6	
» du propodite . . . . .		6,2			6,5	
» du dactyle . . . . .					4+	
Longueur du mérus . . . . .			7,8	7,6	7,8	
» du carpe . . . . .			3	2,75	2,8	
» du propodite . . . . .			14,6	14,5	11,4	
» du dactyle . . . . .			14,2+	10,5+	14+	
Longueur du mérus . . . . .			6,8	6,1		6,2
» du carpe . . . . .			2,8	2,3		2,8
» du propodite . . . . .			15,4	12,5		13,6
» du dactyle . . . . .				20,5+		

N° 1-12, 15-17 Vista ; N° 13 et 14 Banana.

**du Leander hastatus Auriv.**

7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
65	63	62	60	54	53	62	56			
10,5	10,5	10,1	10,5	9,3	9,5	10,1	9,25			
7,2	7,25	7	7,5	6,5	6,3	7	6,75			
1:0,7	1:0,69	1:0,7	1:0,7	1:0,7	1:0,66	1:0,7	1:0,73			
6,1	6,25	6	6	5,5	5,5	6	5			
$\frac{2}{8+1}$	$\frac{2}{8+1}$	$\frac{2}{9+1}$	$\frac{2}{8+1}$	$\frac{2}{8+1}$	$\frac{2}{8+1}$	$\frac{2}{9+1}$	$\frac{2}{9+1}$			
11	4	1	4	5	4	4	4			
5	5	4	4	4	4	4	3			
1:0,34	1:0,35	1:0,35	1:0,33	1:0,33	1:0,5	1:0,37	1:0,38			
4,5	4,4	4,1	4,3	3,8	3,6	4,1	3,8			
4,4	4,2	3,8	4,1	3,5	3,4	4,1	3,5			
2,7	2,75	2,68	2,68	2,4	2,45	2,7	2,4			
1,64	1,65	1,72	1,66	1,44	1,45	1,65	1,4			
8,5	10,5	7,4	10,5	7,35	7,6	9,3	5,3	11	12	
3	3,75	2,5	4	2,3	2,5	3,2	3,2	4,4	5	
9,5	10,5	9	11,2	8,4	9,2	10,2	9,4	11,5	13	
6,5	7	6	7,4	5,8	6,3	6,5	6	7,5	8,3	
			6,7			6,2	5,8	5,6		
			2,6			2,5	2,3	2,3		
			6,8			6	5,5	5,4		
		0,8+				7,55	6,8	4,6+		
	7,5					7,5	6,5			7,3
	2,9					2,8	2,4			2,6
	9,6					13,9	12,5			14,5
						13,6+	16,4+			6+
		6,3		5,6		6,1	5,6			
		2,8		2,5		2,8	2,5			
		16		13,3		14,1	12,9			
		37+				21,5+	33,5+			

**Tableau C. Dimensions du *Leander maculatus* Thallw.**

	1		2	3
	Patte gauche	Patte droite		
Longueur du mérus . . . . .	3,35		3,5	2,7
» du carpe . . . . .	4,1		4,2	3,45
» de la pince . . . . .	1,84		1,95	1,7
» de la paume . . . . .	0,92		0,97	0,9
» des doigts . . . . .	0,92		0,98	0,8
	des pattes de la 1 <sup>e</sup> paire			
Longueur du mérus . . . . .	4,68	4,1	4,3	3,4
Largeur du mérus . . . . .	0,36	0,36	0,42	0,34
Proportion entre la longueur et la largeur	13	11	10	10
Longueur du carpe . . . . .	7	5,6	6,4	5,05
Largeur du carpe à son extrémité distale . . . . .	0,46	0,47	0,48	0,43
La plus petite largeur du carpe près de son extrémité proximale . . . . .	0,24	0,27	0,28	0,24
Proportion entre la longueur du carpe et la largeur de son extrémité distale . . . . .	15	12	13	12
Longueur de la pince . . . . .	4,3	4,1	4,05	3,14
Largeur de la pince . . . . .	0,58	0,58	0,56	0,48
Proportion entre la longueur et la largeur de la pince . . . . .	7,4	7	7,2	6,5
Longueur de la paume . . . . .	2,6	2,4	2,61	1,9
» des doigts . . . . .	1,7	1,7	1,44	1,24
	des pattes de la 2 <sup>e</sup> paire			
Longueur du mérus . . . . .	4,4		4,6	3,7
» du carpe . . . . .	2,04		2,1	1,85
» du propodite . . . . .	3,7		3,8	3,05
» du dactyle . . . . .	1,4		1,55	1,3
	des pattes de la 3 <sup>e</sup> paire			
Longueur du mérus . . . . .	5,5		5,6	4,6
» du carpe . . . . .	2,6		2,6	2,3
» du propodite . . . . .	5,5		5,4	4,4
» du dactyle . . . . .	1,4		1,6	1,36
	des pattes de la 4 <sup>e</sup> paire			
Longueur du mérus . . . . .	5,5		5,6	4,65
» du carpe . . . . .	2,8		2,9	2,5
» du propodite . . . . .	6,3		6,1	5
» du dactyle . . . . .	1,3		1,52	1,3
	des pattes de la 5 <sup>e</sup> paire			

N° 1, femelle ovifère de Banana; N° 2 et 3, femelles ovifères d'Old Calabar (Musée de Munich).

**Tableau D, indiquant la longueur du corps, la formule rostrale et les dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire du *Palaemon (Eupalaemon) Sollaudii* de Man.**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	♂	♂	♂	ova ♀	♂	♀	♂	ova ♀	♀	♂	♂	ova ♀
Longueur du corps . . . . .	66	83	68	76	32	33	65	61	42	58	53	59
Formule rostrale . . . . .	7+1 4	9+2 6	8+1 4	rostre mutilé	9 4	9 4	8 3	9 4	9+1 3	rostre cassé	8+1 4	8+1 3
Longueur de la patte droite . . . . .	74	104	63	61	22	22						
» de l'ischium . . . . .	10,5	12	9	10,5	3,5	4						
» du mérus . . . . .	14,3	20	12,2	11	4,2	4,16						
Largeur du mérus à son extrémité distale . . . . .	2,25	3,7	2	1,8	0,6	0,56						
Proportion entre la longueur et la largeur . . . . .	6,3	5,4	6,1	6,1	7	7,4						
Longueur du carpe . . . . .	20	26	17	17	6	6,2						
Largeur la plus petite près de l'extrémité proximale . . . . .	1	1,6	1	1	0,31	0,32						
Largeur la plus grande près de l'extrémité distale . . . . .	2,4	3,7	2,4	1,9	0,62	0,66						
Proportion entre la longueur et la largeur distale . . . . .	8,3	7	7	9	9,7	9,4						
Longueur de la pince . . . . .	27	40	21,5	18	4,8	5,14						
» de la paume . . . . .	18	27	13,5	11,5	2,72	2,92						
» des doigts . . . . .	9	13	8	6,5	2,08	2,22						
Largeur de la paume au milieu . . . . .	2	2,75	1,9	1,55	0,58	0,64						
Proportion entre la longueur et la largeur de la paume . . . . .	9	10	7	7,4	4,7	4,5						
Épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,9	2,55	1,75	1,5	0,5	0,6						
Proportion entre la largeur et l'épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,05	1,08	1,1	1,03	1,16	1,07						
Longueur de la patte gauche . . . . .	73		60				56	44	26	51	42	44
» de l'ischium . . . . .	10,8		9				9	7,5	4	8,5	7	7,5
» du mérus . . . . .	14,5		12,2				11,5	8,5	5	9,75	8	8
Largeur du mérus à son extrémité distale . . . . .	2,2		1,9				1,8	1,5	0,82	1,55	1,25	1,4
Proportion entre la longueur et cette largeur . . . . .	6,6		6,4				6,4	5,7	6	6,3	6,4	6
Longueur du carpe . . . . .	19,5		15,5				14	12	7,5	13	11	12,2
Largeur la plus petite près de l'extrémité proximale . . . . .	1		1				1,16	0,75	0,5	0,88	0,8	0,7
Largeur la plus grande près de l'extrémité distale . . . . .	2,4		2				2	1,4	0,85	1,75	1,5	1,4
Proportion entre la longueur et la largeur distale . . . . .	8,1		7,7				7	8,6	9	7,4	7,3	8,7
Longueur de la pince . . . . .	25		20				18	13	6,6	16,5	13	12,5
» de la paume . . . . .	16,5		13				11	8	3,8	10	8	7,5
» des doigts . . . . .	8,5		7				7	5	2,8	6,5	5	5
Largeur de la paume au milieu . . . . .	2		1,7				1,7	1,4	0,82	1,5	1,45	1,25
Proportion entre la longueur et la largeur de la paume . . . . .	8,25		7,7				6,5	5,7	4,6	6,6	5,5	6
Épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,7		1,5				1,5	1,2	0,7	1,45	1,3	1,2
Proportion entre la largeur et l'épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,18		1,13				1,1	1,1	1,2	1,03	1,1	1,04

La patte droite manque

La patte droite est égale à la gauche

La patte droite ne diffère de l'autre que par la pince un peu plus courte.

La patte droite est égale à la gauche.

La patte droite ne diffère de la gauche que par la pince un peu plus courte.

N° 1, Elisabetha; N° 2-4, Ikengo; N° 5 et 6, Mongende; N° 7-9, Kalambaie; N° 10-12, Luebo.

**Tableau E, indiquant la longueur du corps, la formule rostrale et les dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire du *Palaemon (Eupalaemon) Lenzii* de Man**

	1 ♂	2 ♂	3 ♀
Longueur du corps . . . . .	79	81	63
Formule rostrale . . . . .	$\frac{9 + 1}{4}$	$\frac{8 + 1 + 1}{4}$	$\frac{8 + 1 + 1}{4}$
Longueur de la patte droite . . . . .	115	87	44
» de l'ischium . . . . .	12	10	7,5
» du mérus . . . . .	19	16	8,5
Largeur du mérus à son extrémité distale . . . . .	4,7	3,85	1,75
Proportion entre la longueur et la largeur . . . . .	4	4,6	4,8
Longueur du carpe . . . . .	27,5	21,5	11
Largeur la plus petite près de l'extrémité proximale . . . . .	2,8	2,5	1
Largeur la plus grande près de l'extrémité distale . . . . .	4,5	3,5	1,7
Proportion entre la longueur et la largeur distale . . . . .	6	6	6,4
Longueur de la pince . . . . .	50	34,5	15
» de la paume . . . . .	32,5	21,5	8,75
» des doigts . . . . .	17,5	13	6,25
Largeur de la paume au milieu . . . . .	4,4	3,4	1,5
Proportion entre la longueur et la largeur de la paume . . . . .	7,4	6,2	5,8
Épaisseur de la paume au milieu . . . . .	3,75	3	1,5
Proportion entre la largeur et l'épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,2	1,1	1
Longueur de la patte gauche . . . . .	103	84	50
» de l'ischium . . . . .	11	10	8
» du mérus . . . . .	18	15,3	9
Largeur du mérus à son extrémité distale . . . . .	4,4	3,5	2,1
Proportion entre la longueur et cette largeur . . . . .	4	4,4	4,3
Longueur du carpe . . . . .	27	21	12
Largeur la plus petite près de l'extrémité proximale . . . . .	2,5	2,2	1,25
Largeur la plus grande près de l'extrémité distale . . . . .	4,2	3,25	2
Proportion entre la longueur et la largeur distale . . . . .	6,4	6,4	6
Longueur de la pince . . . . .	42	32,5	18,5
» de la paume . . . . .	27	20,5	11
» des doigts . . . . .	15	12	7,5
Largeur de la paume au milieu . . . . .	3,5	3	2,05
Proportion entre la longueur et la largeur de la paume . . . . .	7,7	6,8	5,3
Épaisseur de la paume au milieu . . . . .	3	2,7	2
Proportion entre la largeur et l'épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,1	1,1	1

N° 1 et 2, Bas Congo; N° 3, femelle ovifère, Lac Tumba.

**Tableau F, indiquant la longueur du corps, la formule rostrale et les dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire du *Palaemon (Eupalaemon) Lujae* de Man**

	1	2	3	4
	♂	♂	♀	♀
Longueur du corps . . . . .	45	41	56	36
Formule rostrale . . . . .	$\frac{8+1+1}{6}$	$\frac{7+1+1}{6}$	$\frac{10+1+1}{7}$	$\frac{7+1+1}{5}$
Longueur d'une patte . . . . .	29	18	36	20
» de l'ischium . . . . .	5,5	3,4	7,5	3,5
» du mérus . . . . .	5,6	3,7	6,75	4
Largeur du mérus à son extrémité distale . . . . .	0,74	0,6	1,05	0,55
Proportion entre la longueur et la largeur . . . . .	7,5	6,1	6,4	7,3
Longueur du carpe . . . . .	7,5	3,9	9,7	5,2
Largeur la plus petite près de l'extrémité proximale	0,46	0,4	0,6	0,32
Largeur la plus grande près de l'extrémité distale .	0,86	0,65	1,12	0,6
Proportion entre la longueur et cette largeur . . . . .	8,7	6	8,6	8,7
Longueur de la pince . . . . .	8,8	5,4	9,8	5
» de la paume . . . . .	4,2	2,9	5,4	2,56
» des doigts . . . . .	4,6	2,5	4,4	2,44
Largeur de la paume au milieu . . . . .	0,92	0,6	1,1	0,68
Proportion entre la longueur et la largeur de la paume	4,5	4,8	5	3,8
Épaisseur de la paume au milieu . . . . .	0,82	0,6	0,98	0,56
Proportion entre la largeur et l'épaisseur de la paume au milieu . . . . .	1,1	1	1,1	1,2

De chaque exemplaire les deux pattes étaient égales. N° 1 et 2, Tschikapa; N° 3 et 4, Luebo.

**Tableau G. Dimensions des pattes de la 2**

	1 ♂ P. d.	2 ♂ P.g.P.d.	3 ♂ P.g.P.d.	4 ♂ P. d.	5 ♂ P.g.P.d.	6 ♂ P. d.	7 ♀ P. d.
Longueur du mérus . . . . .	6	20,25	18,5.19	22	16,5.16	13,5	7,5
» du carpe . . . . .	7,2	25,25	23,5.24	28	19,18	16	9,7
Largeur du carpe à l'extrémité distale . . . . .	1,24	4,9.4,75	5,5,2	6	5,2.4,2	4	1,64
Largeur du carpe au milieu . . . . .	0,88	3,2.3,25	3,3,5	4	3,2.3,2	2,5	1,1
Largeur du carpe à l'extrémité proximale . . . . .	0,7	2,2.2,2	2,2.2,4	2,5	2,75.2,5	2	0,92
Proportion entre la longueur et la largeur à l'extrémité distale . . . . .	6	5,1.5,3	4,7.4,6	4,7	3,8.4	4	6
Longueur de la paume . . . . .	5,8	30.28,5	29,5.31	35	21,5.20	18	7,25
Largeur » » . . . . .	1,4	5,25.5	4,75.5,75	6,7	5,25.3,9	4,4	1,7
Epaisseur » » . . . . .	1,2	4,4.4	4,5,25	5,75	5,3,7	4,2	1,6
Longueur des doigts . . . . .	5,6	22,5.20,5	19.22	25	19.14,5	14,5	6
» de la pince . . . . .	11,4	52,5.49	48,5.53	60	40,5.34,5	32,5	13,25
» de la patte entière . . . . .	32	115.110	110.116	130	94.86	77	41
» du corps . . . . .	52	88	88	90	98	88	62

	21 ♀ P. g.	22 ♂ P.g.P.d.	23 ♂ P.g.P.d.	24 ♂ P.g.P.d.	25 ♂ P.g.P.d.	26 ♀ P.g.P.d.
Longueur du mérus . . . . .	6,75	18,5.18,5	17.18	11.13	9,5.10	9,8.7,5
» du carpe . . . . .	9	22,5.23	20.21	12.14	11.11,7	11,5.11
Largeur du carpe à l'extrémité distale . . . . .	1,5	5,5	4,25.4,6	3,1.3,6	2,5.2,9	2,1.2
Largeur du carpe au milieu . . . . .	1	3,8.3,8	3,2.3,4	2,2,5	1,9.2	1,3.1,3
Largeur du carpe à l'extrémité proximale . . . . .	0,75	2,2.2,1	2,2,2	1,75.2	1,3.1,5	1,1.1,2
Proportion entre la longueur et la largeur distale. . . . .	6	4,5.4,6	4,7.4,6	4,4	4,4.4	5,5.5,5
Longueur de la paume . . . . .	6,5	28,5.26,5	24,5.27	13,5.16,5	10,5.13	9,8,5
Largeur » » . . . . .	1,5	5,6.4,5	4,4,6	2,75.3,5	2,6.3,2	2,1,75
Epaisseur » » . . . . .	1,25	4,9.3,7	3,5.4,1	2,6.3,25	2,5.3	1,7.1,5
Longueur des doigts . . . . .	4,6	18,5.15	14.15	9.11,5	8,5.9,5	7.6,5
» de la pince . . . . .	11,1	47.41,5	38,5.42	22,5.28	19.22,5	16.15
» de la patte entière . . . . .	36	107.102	92.96	59.69	52.57	47.45,5
» du corps . . . . .	61	88	83	87	74	67

Dans ce Tableau la longueur des articles est mesurée le long du bord externe, la largeur du carpe est mesurée sur la face sup N° 1, jeune mâle de Dungu sur l'Uelé; N° 2 et 3, mâles adultes, Avakrbi sur l'Ituri; N° 4, mâle adulte, la patte droite sur l'Aruwimi, chez la femelle les deux pattes sont égales; N° 8-11, Banalia, N° 8 et 9, femelles ovifères, N° 10, jeune mâle, N° 11, très 17-21, Oshwe, 20 et 21, femelles ovifères, N° 22-29, Kidada, N° 26, 28, 29, femelles ovifères; tous ces 8 exemplaires de Kidada appartiennent à la variété *tenuicarpus* n. var.

paire du *Palaemon (Eupalaemon) dux* Lenz.

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
♀	♀	♂	♀	♂	♂	♂	♀	♀	♂	♂	♂	♀
P.g.P.d.	P.d.	P.d.	P.d.	P.g.P.d.	P.d.	P.d.	P.g.P.d.	P.g.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.	P.g.P.d.
10,5.11	9	10	1,76	12.12	5,75	7	9,9	7	11,9	12.12	6,5	9,9,25
14.14	12	12	2,05	14.15	7,1	8,3	12,5.13,5	9	13,5.10	16.16	8	12.11,5
2,5.2,5	1,9	2,3	0,4	2,5.2,75	1,06	1,52	2,2.2,5	1,5	3,3.2,5	3,3	1,4	2,28.2
1,8.1,8	1,44	1,85	0,28	1,8.2	0,8	1,1	1,4.1,4	1	2,6.1,9	2,25.2,25	1,02	1,85.1,6
1,5.1,5	1,18	1,26	0,22	1,25.1,4	0,66	0,96	1,2.1,2	0,8	1,7.1,2	17.17	0,9	1,56.1,4
5,6.5,6	6	5,2	5	5,6.5,4	6,7	5,5	5,7.5,4	6	4.4	5,3.5,3	5,7	5,3.5,7
12.12	9,5	12	1,44	14,5.17	5,3	7	9,5.9,5	7	13.10,5	15,5.14	6	10,5.9,5
2,6.2,5	1,8	2,6	0,42	2,2.2,75	1,4	1,8	2,1.2,1	1,6	3,1.2,4	3,2,6	1,5	2,4.1,8
2,4.2,3	1,7	2,4	0,4	1,75.2,5	1,25	1,6	1,8.1,8	1,4	2,9.2,2	2,5.2,25	1,25	2,3.1,6
8,5.9	6,5	8	1,08	10.12	5,7	6,5	7.7	5	10.7,5	10,5.9,5	5,5	7,5.6,5
20,5.21	16	20,5	2,52	24,5.29	11	13,5	16,5.16,5	12	23.18	26.23,5	11,5	18.16
58.60	47	53	8,5	63.68	32	38	50.50	36	60.47	65.62	34	48.46
77	71	70	14	70	50	60	68	60	78	76	60	72

27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
♂	♀	♀	♂	♂	♂	♂	♀	♀	♀	♀
P.g.P.d.	P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.	P.g.P.d.
10,5.10	8	8,5.7,25	16.16	11.12	8,8,5	6,2.6	10,5.10,5	7,75.7,6	7,8	5,6.25
12,5.11,5	10,4	10,3.8,5	22.20	14.16	10,5.11,8	8,5.8,6	16.14	11,5.12	9,5.12	6,25.9,5
2,75.2,4	1,88	1,8.1,6	3,5.3,4	2,3.2,5	1,85.2	1,25.1,2	2,1.2	1,5.1,5	1,5.1,6	1,12.1,26
2.2	1,32	1,3.1,16	2,5.2,5	1,6.1,7	1,2.1,5	0,88.0,86	1,5.1,4	1,1.05	1,05.1,1	0,7.0,84
1,3.1,4	1,08	1,1.0,92	2,2.1	1,25.1,25	1,1.1,2	0,72.0,72	1,3.1,2	0,75.0,9	0,7.0,75	0,65.0,72
4,5.4,8	5,5	5,7.5,3	6.6	6,6.4	5,7.5,9	6,8.7,2	8.7	8.8	6,3.7,5	5,6.7,5
13,5.12	8,5	8.7	20,5.19	12.14,5	9,5.11	6.6	13.11,5	8,5.8,5	8,9,5	4,7.6,5
2,75.2,1	1,8	1,75.1,5	3,25.3,1	2,25.2,5	1,75.2,05	1,2.1,25	2,1.75	1,6.1,55	1,4.1,5	1,05.1,3
2,5.2	1,75	1,55.1,4	3,2.8	2,2.25	1,6.1,9	1,1.1	1,7.1,6	1,4.1,4	1,2.1,3	0,9.1
8,5.7	6	5,5.5	12.10	7,5.8,5	5.6	4,5.4,5	6,5.6,5	4,5.4,5	4,5.5,5	3,3.4
22.19	14,5	13,5.12	32.29	19,5.23	14,5.17,5	10,5.10,5	19,5.18	13.13	12,5.15	8.10,5
50	43	43.37	86.79	58.65	43.48	33.33	59.53	42.42	38.45	26.34
68	66	65	81	75	56	48	70	60	56	49

érieure, celle de la paume, de même comme son épaisseur, au milieu de la face supérieure.  
 semblant à la figure 5<sub>b</sub> de mon travail de 1912, N° 5 et 6, mâles plus jeunes (forma Congoensis), N° 7, jeune femelle, tous de Panga sur  
 une femelle; N° 12, Elisabetha; N° 13, jeune mâle, Makala; N° 14-16, Bafwasende, N° 14, mâle, N° 15 et 16, femelles ovifères; N°  
 ennent à l'espèce typique N° 30-37, Kidada, N° 34-36, femelles ovifères, N° 37, jeune femelle sans œufs, tous ces 8 exemplaires

**Tableau H. Dimensions des pattes de la 2<sup>e</sup> paire du *Palaemon* (Macr**

	1 ♂ P.g.P.d.	2 ♀ P.g.P.d.	3 ♀ <sup>ova</sup> P.g.P.d.	4 ♀ P.g.P.d.	5 ♂ P.g.P.d.	6 ♂ P.g.P.d.	7 ♂ P.g.P.d.
Longueur du corps . . . . .	175	186	182	145	157	129	109
» de la carapace, le rostre inclus	72	76	78	61	71	57	48
» du mérus . . . . .	35,37	25,23,5	24,16	20,19	25,24	19,17,5	13,14
Largeur » . . . . .	10,5,10,5	8,5,8,5	8,5,5,7,5	5,7,5,7	9,5,8,5	6,5,5	3,75,4,1
Longueur du carpe . . . . .	29,5,31,5	20,19	19,5,12	16,15	25,22	17,15,5	12,12,5
Largeur du carpe . . . . .	11,12	9,75,10	9,6,3	6,5,6,5	11,9,3	7,2,6,2	4,75,5,2
Longueur de la pince. . . . .	99,112,5	71,71,5	67,41	54,5,54	82,69	53,46	35,5,41
» » paume . . . . .	52,5,60	33,34	31,19	24,5,25	44,36	27,5,23,5	18,21
Largeur » » . . . . .	12,5,14,5	9,75,10,5	8,75,6	7,3,7,5	13,3,10	8,2,6,75	4,75,6
Épaisseur » » . . . . .	10,11,5	8,3,8,5	7,5,5	6,6,2	10,3,8	6,75,5,75	4,2,5,4
Longueur des doigts . . . . .	46,5,52,5	38,37,5	36,22	30,29	38,33	25,5,22,5	17,5,20
» totale de la patte . . . . .	200,218	145,145	137,92	115,112	158,146	110,100	77,85

N° 1-4, *Pal. (Macroterochair) jamaicensis* (Herbst.), N° 1 et 4, Suriname, N° 2, Port of Spain, Trinidad, N° 3, rivière Presidio, Etat de Sina M'Buma, N° 18, Kisala.

**Tableau H<sup>1</sup>. Dimensions des pattes de la 3<sup>e</sup> paire du *Palaemon* (Macroterochair) jamaice  
*Vollenhoven***

	1 ♂	2 ♀	3 ♀ <sup>ova</sup>	4 ♀	5 ♂	6 ♂	7 ♂	8 ♂	9 ♂	10 ♂	11 ♂	12 ♂	13 ♂
Longueur du corps . . . . .	175	186	182	145	182	157	129	109	142	125	95	90	87
» du mérus . . . . .	25	22	22,5	18	23	20,5	16	13	16,5	15,5	11,5	11	10,5
Largeur » . . . . .	4,5	4,75	3,75	3	4,25	3,75	3	2,25	3	2,75	2	1,75	1,7
Proportion entre la longueur et la largeur du mérus . . . . .	5,4	4,6	6	6	5,4	5,5	5,3	5,8	5,5	5,6	5,7	6,3	6,2
Longueur du propodite . . . . .	21	19	17		19	18	14	11,5	14,2	13,5	9,75	9,5	9
Largeur » . . . . .	2,25	2,6	2,25	manque	2,5	2	1,55	1,25	1,6	1,5	1	1	0,9
Proportion entre la longueur et la largeur du propodite . . . . .	9	7,3	7,5		7,6	9	9	9	9	9	9,75	9,5	10
Longueur du doigt . . . . .	7,5	7	7,5		5,5	7	5,5	4,5	5	5,5	3,5	3,5	3

N° 1-4, *Pal. (Macroterochair) jamaicensis* (Herbst), N° 1 et 4, Suriname, N° 2, Port of Spain, Trinidad; N° 5-19, *Pal. (Macroterochair) jamaicensis* (*Parapalaemon*) *Vollenhovenii* Herklots, N° 20 et 21, Côte du Congo, N° 22-33, Catumbella (ma collection).

- (1) Dans le Tableau H la longueur des articles est mesurée le long du bord externe, la largeur du mérus et du carpe est mesurée à l'extrémité distale.
- (2) Dans le Tableau H<sup>1</sup> les dimensions des pattes de la 3<sup>e</sup> paire ont été mesurées au milieu de leur face externe, aussi bien la longueur que la largeur.
- (3) Dans le mâle N° 27 les propodites étaient trop courts, d'une façon anormale.

**oterocheir) jamaicensis (Herbst) et de la variété Herklotsii de Man<sup>(1)</sup>**

8 ♂ P.g.P.d. 142	9 ♂ P.g.P.d. 125	10 ♂ P.g.P.d. 95	11 ♂ P.g.P.d. 90	12 ♂ P.g.P.d. 87	13 ♂ P.g.P.d. 76	14 ♀ P.g.P.d. 155	15 ♀ P.g.P.d. 106	16 ♀ P.g.P.d. 86	17 ♀ P.g.P.d. 80	18 ♀ P.g.P.d. 108
57	53	41	40	38	32,5	56	45	37	33	45
17,5.19	16,5.16	11,5 - 12	11.11,5	10.10,5	10	16.16	13.13	11.10,5	9.9	12,5.13
5,75.6,5	6,5.5,4	3,75 - 3,4	3,5.3,25	2,9.3	2,6	4,5.5	3.3	2,75.2,75	2,4.2,4	3,25.3,5
16.17	16.14,5	10,5 - 10	10.10	9,5.9	8,5	15,5.15,5	11,5.12,3	9.9	8.8	11,5.11,5
6,5.8,2	7,2.6,4	4,75 - 4	4,4.4	3,5.3,5	3,1	5,5.6	3,5.3,75	3,25.3,25	2,9.2,9	3,6.4,1
51,5.63,5	50.43	33 - 30	33.30,5	27.27	23,5	43.49	29.31,5	24,5.25	22.23,5	30,7.35,5
26.34	26.22	17 - 15,25	17.15,5	14.14	12	21.26	15.16	12,5.12,5	11.12	15,7.18,5
7.10,4	8.6,5	5 - 4,7	5.4,6	3,75.3,75	3,25	5,5.7,1	4.4	3,75.3,75	3,25 . 3,25	4.5
6,25.8,75	7,5.5	4 - 3,7	4,3.75	3,25.3,25	2,75	4,5.6	3,3.5	3,25.3,25	2,5.2,5	3,5.4
25,5.29,5	24.21	16 - 14,75	16.15	13.13	11,5	22.23	14.15,5	12.12,5	11.11,5	15.17
107.121	103.93	69 - 65	67.66	58.58	52	95.101	68.70	56.56	50.51	70.75

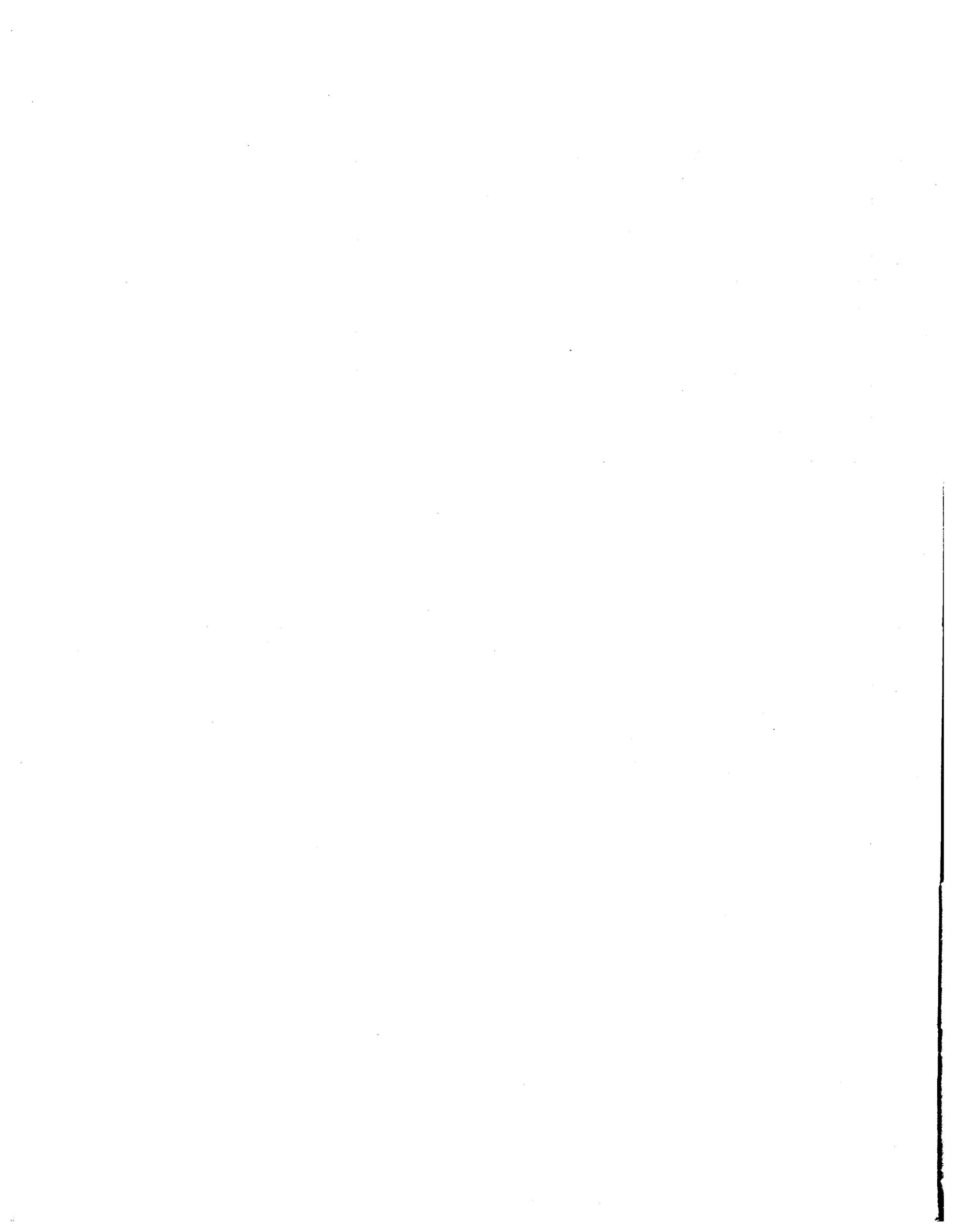
loa, Mexique Occidentale; N° 5-18, Pal. (*Macroterocheir*) *jamaicensis* (Herbst) var. *Herklotsii* de Man, N° 5-7, Ganda Lundi, N° 8-17,

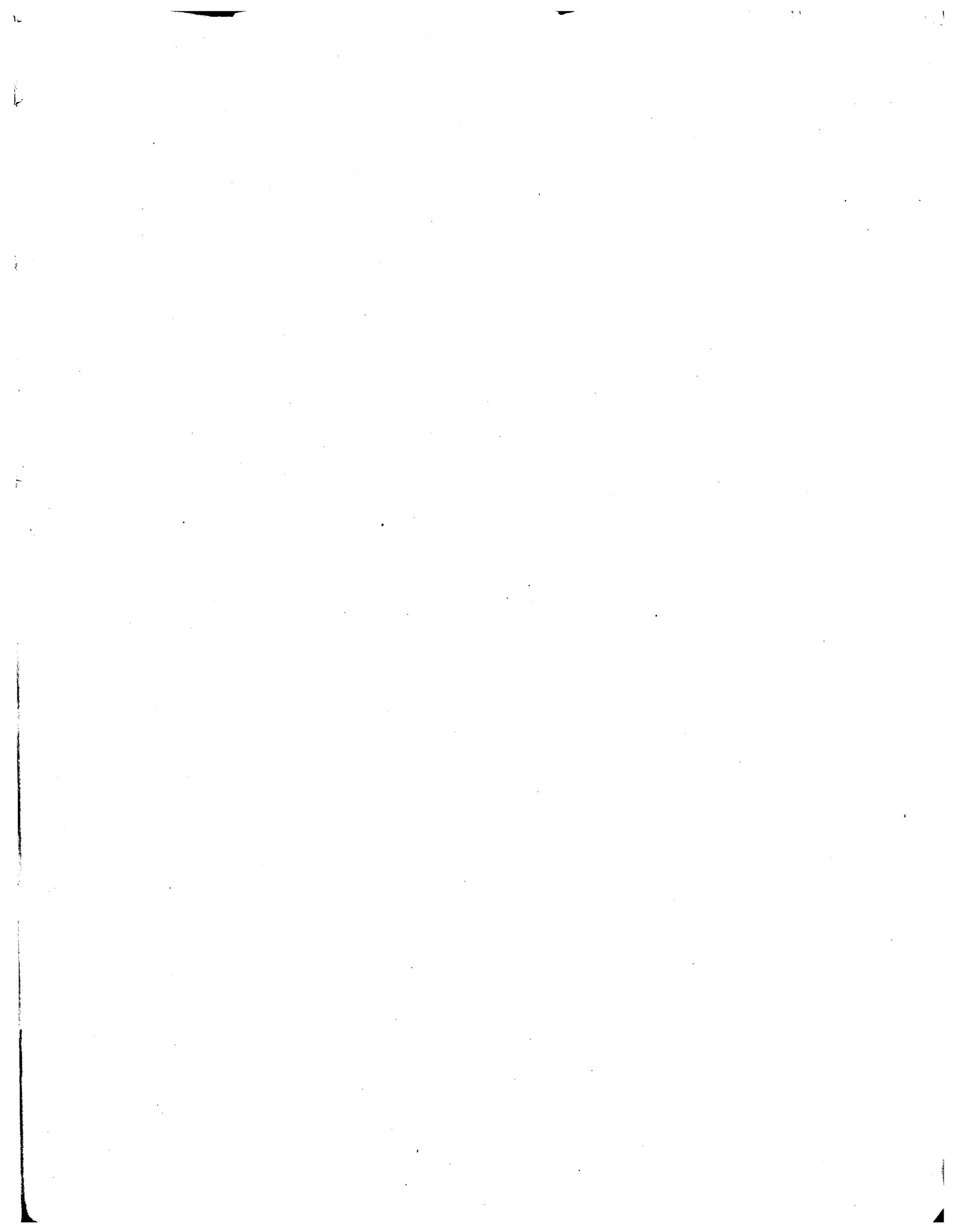
**nsis (Herbst) et de la variété Herklotsii de Man ainsi que du Palaemon (Parapalaemon) ii Herklots (2)**

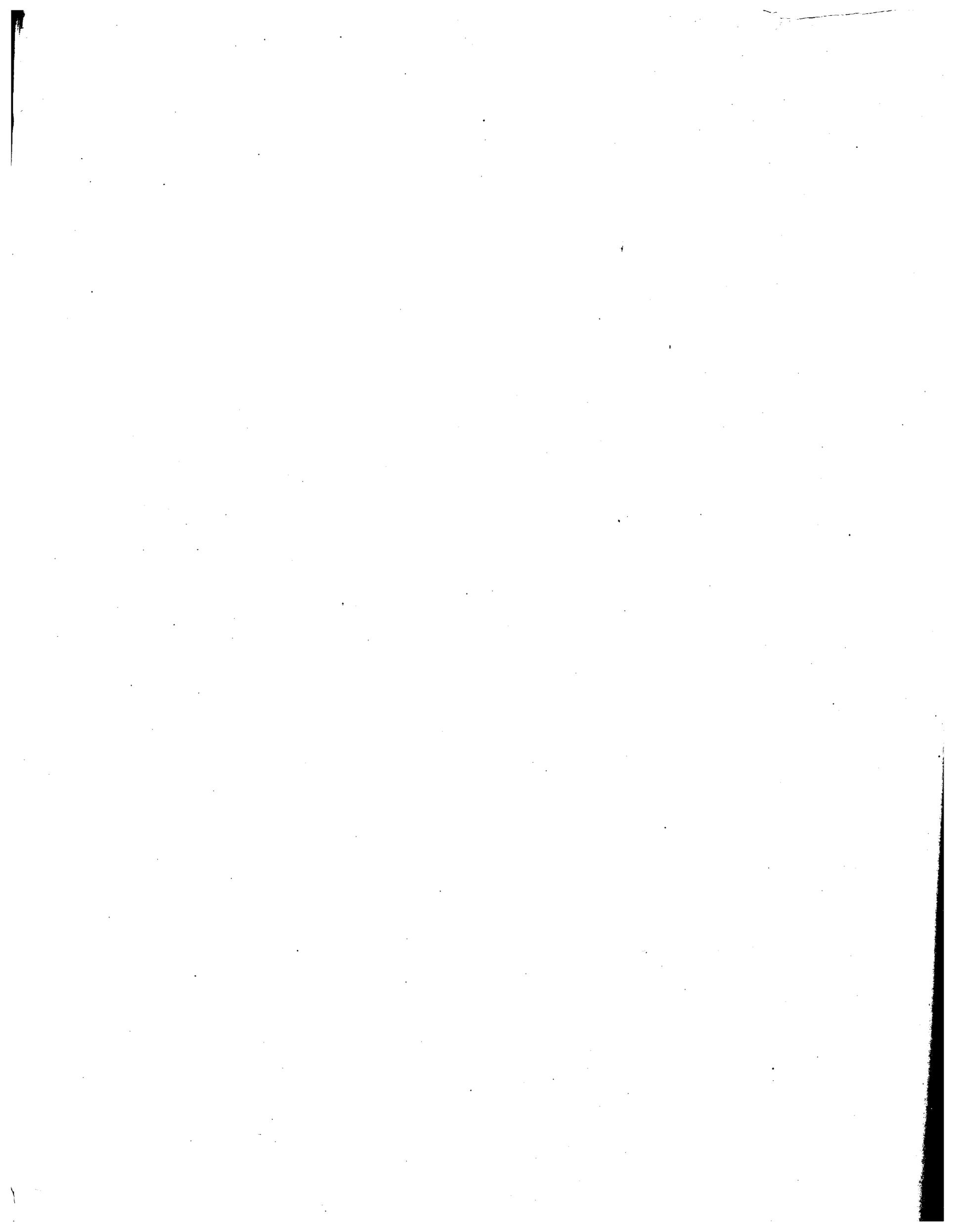
14 ♂	15 ♀	16 ♀	17 ♀	18 ♀	19 ♀	20 ♂	21 ♀	22 ♂	23 ♂	24 ♂	25 ♀	26 ♂	27 ♂	28 ♀	29 ♀	30 ♀	31 ♀	32 ♀	33 ♀
76	135	106	86	80	108	155	145	90	85	81	79	73	71	100	81	75	75	70	70
10	14,5	12,5	10,5	10,75	12,5	22	17	11,75	11,5	10	10,75	9,5	8,1	14	10	9,5	9	9	8,5
1,6	2,5	2	1,5	1,7	1,9	3,25	2,25	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4	1,2	1,9	1,4	1,2	1,4	1,3	1,2
6,2	5,8	6,2	7	6,3	6,6	6,8	7,5	7,3	7	7	7,7	7	6,8	7,4	7	8	6,4	7	7
8,3	13,25	11	9	9	11	19	15,5	10	10,4	9,1	9,5	8,5	6,5	12	9,2	8,75	8,1	8,5	7,75
0,8	1,45	1	0,8	0,9	1,1	1,7	1,4	0,9	0,8	0,7	0,75	0,7	0,7	1	0,75	0,65	0,7	0,7	0,7
10	9	11	11	10	10	11	11	11	13	13	13	12	9	12	12	13	11,5	12	11
2,75	5	4	3	3	3,5	6,5	5,5	3,5	3,4	3	3,4	3,5	2,5	4,5	3,25	3,25	2,75	3	2,75

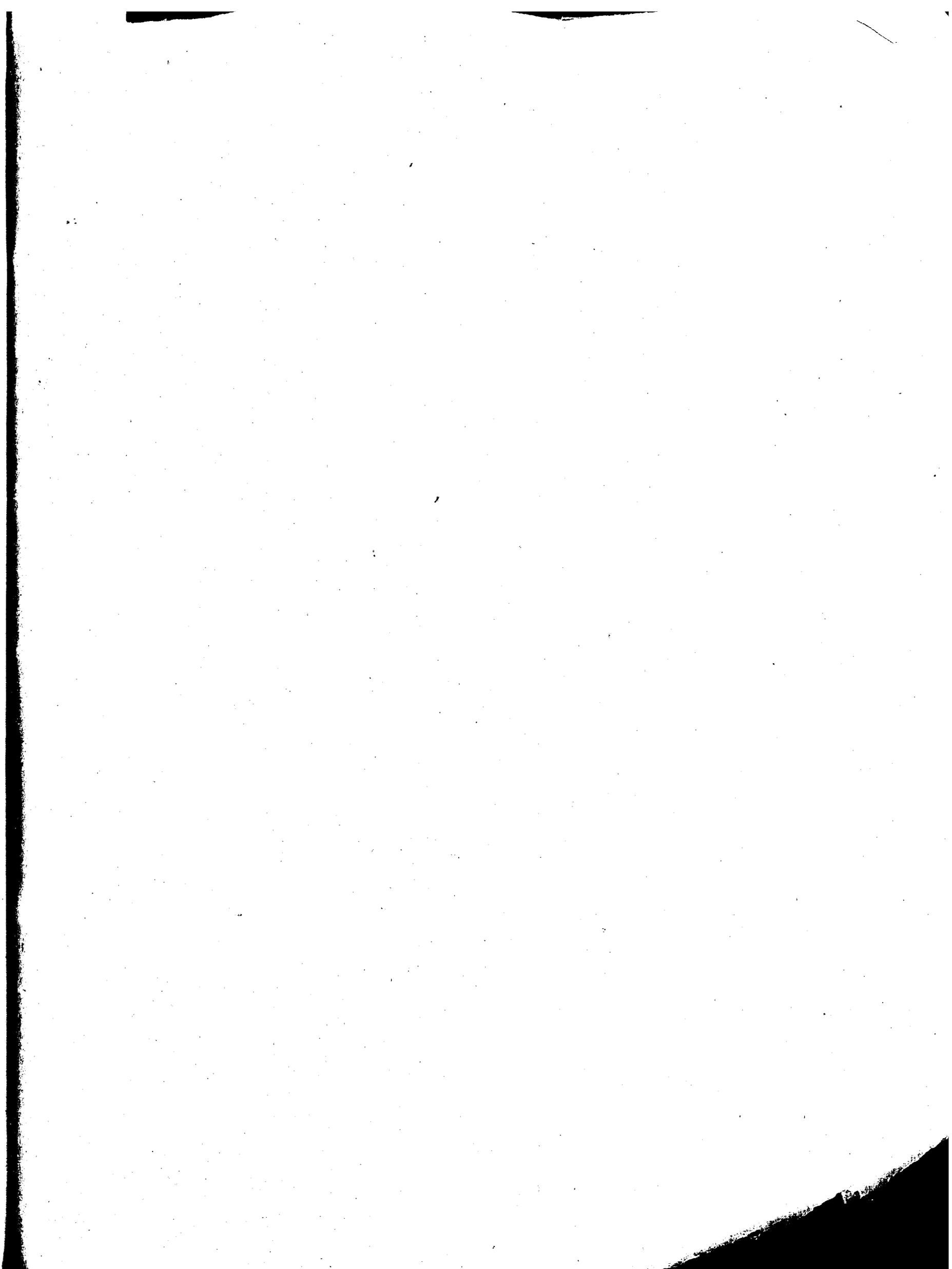
(Herbst) var. *Herklotsii* de Man, N° 5, le grand exemplaire type de Mayumbe, N° 6-8, Ganda Lundi, N° 9-18, M'Buma. N° 19, Kisala; N° 20-33, Pal.

stale de la face supérieure, celle de la paume ainsi que son épaisseur, au milieu de cette face.  
rgeur.









LIBRARY  
Division of Crustacea